

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 2007

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 68 : Convocation à l'Assemblée générale du vendredi 27 avril 2007

Page 70 : Paiement de la cotisation annuelle 2007

Assemblée Générale 2008:

Réservez déjà le dimanche 27 avril 2008 (11h30 au Château d'Oron)

CHATEAU d'ORON - MODE D'EMPLOI

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la Commune d'Oron-le-Châtel. 2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN12, à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château:

Du 1er avril au 30 septembre

Le samedi (14h, 15h, 16h) et le dimanche (14h, 15h, 16h, 17h)

Les groupes peuvent visiter toute l'année à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides.

En semaine, à partir de 4 personnes, il est possible de visiter le château avec un supplément de Fr.10.- par groupe pour l'ouverture du château.

Guides: 021 907 90 51, Fax 021 907 90 65

Intendant: M. Marcel Sunier 079 776 40 52

Tarifs des visites:

- | | |
|---------------------------------------|---------|
| a) par personne adulte | Fr. 8.- |
| b) étudiants, rentiers AVS | Fr. 6.- |
| c) enfants jusqu'à 16 ans | Fr. 4.- |
| d) écoles: par enfant ou accompagnant | Fr. 4.- |
| e) groupes dès 20 personnes | Fr. 5.- |
| f) participants à un banquet | Fr. 3.- |

Compte de chèque postal 10-13130-0

Internet: www.swisscastles.ch

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, séminaires:

S'adresser au secrétariat de l' Association pour la Conservation du Château d'Oron,

Case Postale 6, 1608 Oron-le-Châtel.

Tél: 021 907 90 51 Fax: 021 907 90 65 email : chateau.oron@bluewin.ch

Nos secrétaires vous donneront tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions. Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf les lundi et mardi dès 13h.

La liste des restaurateurs agréés peut être consultée à la page 5 de ce bulletin ou sur internet à l'adresse www.swisscastles.ch/vaud/oron/traiteurs.html

TABLE DES MATIERES

3	Château d'Oron - mode d'emploi	2
	Table des matières	3
	Comité de l'Association	4
	Les restaurateurs officiels du Château d'Oron	5
	Billet du Président	7
	Résumé des activités 2006	9
	Procès-verbal de l'Assemblée générale 2006	33
	Madeleine de Miolans	39
	Les histoires cachées du Château d'Oron	
	1 - les peintures murales de la salle de musique	42
	2 - l'horloge du clocher	44
	Situation financière de l'Association:	
	Comptes 2006	48
	Budget 2007	51
	Liste des membres au 31.12.2006	53
	Statuts de l'Association	64
	Assemblée générale du dimanche 27 avril 2007	68
	Paiement de la cotisation annuelle 2007	70
	Bibliographie, crédit photographique, rédaction	72

LE COMITE DE L'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON

Président:

Jean-Pierre Dresco*, Ch. Beau-Rivage 15A, 1006 Lausanne
Tél. 021 616 48 70 e-mail: drescojp@bluewin.ch

4

Vice-Président, trésorier:

André Locher*, Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel
Tél. 021 907 85 78 - Fax 021 907 95 72 e-mail: a.locher@bluewin.ch

Membres:

Séverin Bez, chemin des Côtes de la Bourdonnette 6, 1007 Lausanne
Tél. 021 636 47 42 e-mail: severinbez@bluewin.ch

Sophie Donche-Gay, Service des affaires culturelles, 1014 Lausanne
Tél 021 617 30 74 e-mail: sophie.donche-gay@vd.ch

Werner Jeker, Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne
Tél. 021 320 58 08 - Fax 021 320 58 43 e-mail: werner.jeker@adn-design.ch

Ivan Kolecek*, Rue Enning 8, 1003 Lausanne
Tél. 021 320 88 50 - Fax 021 311 02 63 e-mail: kolecek@bluewin.ch

Danielle Richard, Syndic d'Oron-le-Châtel, 1608 Oron-le-Châtel
Tél. 021 907 87 17 - Fax 021 907 73 91 e-mail: d.richard@prometerre.ch

Lysianne Roy, Rte de Rolle 46, 1162 St-Prex
Tél 021 732 04 23 e-mail: lysianne.roy@nagra.com

* membres du Bureau du Comité

LES RESTAURATEURS OFFICIELS DU CHATEAU D'ORON

5 **Traiteurs pour banquets, apéritifs, pauses-café, etc...**

Guignard Desserts

Grand'Rue 17-19,
1350 Orbe
Tél. 024 442 81 20
Fax. 024 442 81 27
www.guignard-desserts.com
traiteur@guignard-desserts.com

François Doyen, artisan cuisinier

Monsieur François Doyen
Case Postale 372
1920 Martigny
Tél. 027 746 40 01 ou 078 605 27 00
Fax. 027 746 40 02
francoisdoyen@hotmail.com

Restaurant de Dorigny

Monsieur Nino Cananiello
Bâtiment central
1015 Lausanne
Tél. 021 692 26 88
Fax. 021 692 26 85
www.nino-dorigny.ch
nino@unil.ch

Hôtel de Ville de Semsales

Monsieur Romano Pagani
1623 Semsales
Tél. 026 918 51 06
Fax. 026 918 58 16
www.auberge-semsales.ch
info@auberge-semsales.ch

Palace traiteur

Grand-Chêne 7-9
1002 Lausanne
Tél. 021 331 31 31
Fax. 021 323 25 71
www.lausanne-palace.ch
vincent.viel@lausanne-palace.ch

Events et Saveurs

Monsieur U. Indermühl
Ch. du Village Suisse
1272 Genolier
Tél. 022 366 01 53
Fax. 022 366 01 40
www.eventetsaveurs.ch
info@eventetsaveurs.ch

Traiteur qui n'organise que des apéritifs, des pauses-café, des services sans repas:

Maillard Gourmandises et Traditions SA

Le Bourg
1610 Oron-la-Ville
Tél. 021 948 70 35
www.cuchaule.com
cuchaule@cuchaule.com

La page www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/traiteurs.html vous donnera d'autres renseignements.

BILLET DU PRESIDENT

7



L'exploitation des Châteaux surfe sur la vague de l'économie, planant sur les crêtes lorsque les affaires fleurissent ou se noyant dans l'écume des dépressions financières!

La vague 2006 fut bonne et forte, avec pour résultat un exercice dans les chiffres noirs. Ainsi, après deux ans de vaches maigres – et de bulletins pessimistes – nous sommes en mesure de présenter un bilan de la gestion qui laisse apparaître un bénéfice appréciable.

Il serait toutefois injuste de limiter notre analyse à l'influence de la conjoncture, car ce serait faire fi de tous les efforts du Comité et de l'équipe du Château. Les améliorations de l'organisation, la nouvelle dynamique de promotion, la professionnalité des collaborateurs, les améliorations apportées aux locaux et, probablement un peu de chance comme ce mariage à la James Bond, ont certainement joué un rôle important dans le re-équilibre des comptes.

Nous avons toujours espéré pour le Château, des activités ludiques et festives qui se concrétisent avec le succès des Meurtres et Mystères, des Brunches, du Festival de World Musique et des quelques concerts organisés au cours de l'année. Nous espérons que l'engouement du public pour ces manifestations se confirme, et qu'un nombre d'hôtes toujours plus importants découvrent les attraits du Château.

Et, notre bonne étoile ne s'arrête pas là puisque l'année 2006 est celle de notre rencontre avec la «Fondation pour la Protection du Patrimoine Culturel, Historique et Artisanal», rencontre magnifiquement amicale, qui démontre que nous ne sommes pas les seuls à défendre les témoins de notre Histoire. Cette convergence d'intérêts se vérifie, en outre par une même éthique de la conservation dynamique du Patrimoine, considéré comme un acteur à part entière de la société et non pas comme un simple témoin du passé. Le soutien de la Fondation nous permet enfin d'aborder l'étude et la restauration des appartements et des jardins, secteurs qui furent trop longtemps sacrifiés, parce que pas directement «rentables».

Le bonheur de l'année ne serait pas complet sans l'annonce de la prochaine conclusion de la longue restauration du rez-de-chaussée. Nous avons pu convaincre les responsables de la Loterie Romande, toujours aussi ouverts et généreux, que l'ambition de l'Association de rendre plus attractif et accueillant les locaux ouverts au public est un gage de succès, lequel est garant de la poursuite de notre mission de conservation du monument. À l'automne, est parvenue la bonne nouvelle de l'octroi d'un nouveau don important qui représente l'essentiel du financement nécessaire à la restauration de la cour centrale et au remplacement de la verrière. Ainsi, dès le printemps 2008, on redécouvrira la luminosité originale de la cour et le donjon qui la domine de toute sa hauteur. 8

Malgré toutes les difficultés du temps, nous concluons cette année avec optimisme et surtout avec reconnaissance pour vous tous qui participez de près ou de loin à cette belle œuvre de conservation du Château d'Oron.

Jean-Pierre Dresco

RESUME DES ACTIVITES 2006

9 ORGANISATION INTERNE

Association:

La campagne de recrutement de nouveaux membres a porté des fruits heureux puisque 208 inscriptions ont été enregistrées au cours de l'année.

Nous avons accueilli 49 personnes individuelles, 36 couples, 5 membres à vie, 4 communes et 78 couples mariés au château. Le total des membres est à ce jour de 912.

Cet afflux de nouvelles forces est une excellente nouvelle car elle confirme l'intérêt porté au Château et constitue un apport financier non négligeable. Ce beau résultat doit nous encourager à poursuivre notre recherche de nouveaux appuis et nous vous recommandons de ne manquer aucune occasion d'être les ambassadeurs de l'Association.

Comité:

Lors de l'Assemblée Générale 2006, nous vous annonçons la démission de Madame Sylviane Klein, Préfète d'Oron, qui nous quittait pour d'évidentes raisons de surcharges professionnelles. Nous avons eu alors l'occasion de rappeler son engagement constant et fidèle à l'égard du Château, et la perte que représente son départ pour notre Association.

Les statuts de l'Association prévoient l'élection des membres du Comité pour 2 années: ceci fait que le remplacement de Madame Klein ainsi que la désignation des autres membres du comité devra s'effectuer au cours de l'Assemblée Générale d'avril 2007. Des propositions seront présentées lors de cette prochaine réunion.



Bureau:

L'an dernier, nous avons informé nos membres de l'intention du comité de constituer un Bureau (formé d'André Locher, Yvan Kolecek et Jean-Pierre Dresco), chargé de gérer l'exploitation courante et la conduite des travaux. Cette organisation permet de mieux hiérarchiser le travail, le comité pouvant se réunir moins fréquemment et se concentrer sur les affaires essentielles. Le système donne satisfaction et il sera proposé au nouveau Comité de poursuivre dans cette voie.

Le Comité s'est réuni 4 fois au cours de l'année, tandis que le Bureau a tenu 7 réunions.

Secrétariat et intendance:

Au début de l'été, il fut convenu que Madame Sabine Vallotton quitte le Château, après cinq années de collaboration fidèle. Une mise au concours produisit plus de 400 offres parmi lesquelles Madame Carmen Vega, de Mézières fut choisie. Elle prit ses fonctions dès le 1er septembre 2006 et s'intégra très vite, aussi bien à l'équipe en place qu'au nouveau rôle qu'elle joue au côté de Madame Leuba, toujours aussi efficace et positive.

Notre nouvel intendant, M. Claude Sunier, entré en fonction à la fin de l'été 2005, a parfaitement trouvé sa place dans l'équipe du Château. Ses compétences apportent au Comité et au Bureau la collaboration indispensable pour que leurs projets et leurs décisions se réalisent dans les meilleures conditions.

Promotion du Château:

La concurrence qui existe entre les châteaux et autres lieux de manifestations est telle qu'elle nous impose d'améliorer nos méthodes de promotion. Nous avons pu remarquer ces dernières années, que les secrétaires sont très chargées par la gestion courante des manifestations et qu'elles ne trouvent pas le temps nécessaire à la promotion active du château. Pour y remédier, nous avons engagé Madame Nathalie Trallero d'Oron-le-Châtel

Cette dernière a déjà entrepris une mise à jour du fichier d'adresses des clients potentiels et elle procède à des appels systématiques qui expliquent une partie de l'amélioration des résultats hôteliers de la saison 2006.

EXPLOITATION

Manifestations:

Grâce à un programme de gestion perfectionné - mis au point par André Locher - le comité et le bureau peuvent en tout temps, suivre l'évolution des réservations et des mouvements financiers, et les comparer aux années précédentes. Sans tomber dans la manie des statistiques, nos membres seront sans doute intéressés par quelques données globales. Les passionnés peuvent en tous temps s'adresser au secrétariat qui leur présentera tous les détails résumés ci-dessous.

À noter que les chiffres ci-dessous comprennent tous les types de manifestations soit, banquets, apéritifs, Meurtres et Mystères, etc. De plus, nous ne connaissons plus les montants encaissés par les traiteurs puisque ces derniers paient au château un forfait par personne et non plus un pourcentage sur leurs factures.

On trouvera les indications concernant les résultats financiers de ces chiffres au chapitre sur la situation financière de l'Association.

Nombre total des hôtes 2006 du château: 9687

Nombre total d'évènements: 126

Entrées financières correspondant aux locations et couverts: Fr. 207 712.-

Nombre moyen de personnes par événement: 76.8

Encaissement moyen par événement: Fr. 1 648.-

Encaissement moyen par personne: Fr. 21.45

Nombre de personnes nécessaires, par année, pour atteindre l'objectif du budget qui est pour 2005 de Fr. 175 000.- soit $175\,000.- : 19,70 = 8\,883$ personnes. On voit donc que l'objectif fixé par le budget est dépassé, apportant ainsi un bénéfice sur l'exercice 2006 de Fr 35 911.30

Relations avec les restaurateurs-traiteurs:

La liste de nos traiteurs attitrés s'est enrichie avec l'arrivée d'Ulrich Indermühle, de Genolier, spécialiste des Meurtres et Mystères, dont nous ferons connaissance lors de l'Assemblée Générale puisqu'il a été chargé de la préparation du banquet qui suit la réunion. Nos restaurateurs sont ainsi les suivants: Guignard Desserts SA Orbe, Lausanne-Palace et Spa Lausanne, François Doyen Martigny, Romano Pagani Hôtel de Ville de Semsales, Nino Cananiello Restaurant de Dorigny Lausanne, Events et Saveurs (Ulrich Indermühle) et Maillard d'Oron-la-Ville pour les petites manifestations. Nous avons également autorisé le Möwenpick à organiser au Château quelques soirées exceptionnelles.

Rappelons que la facturation pour les manifestations comprend 2 parties, soit une location encaissée directement par le Château et un «couvert» facturé pour chaque participant. Au cours de l'année, le système d'encaissement des couverts a été modifié, dans le sens que ce n'est plus le Château qui les encaisse mais bien les traiteurs qui incorporent ce poste dans leurs factures et les remboursent ensuite au Château. De cette manière, le poids de la location est mieux réparti entre les partenaires ce qui facilite le travail de promotion du Secrétariat.

Vente d'objets:

Le Château est riche d'une quantité d'objets, témoins des derniers siècles d'occupation. Tous ces objets ne présentent pas d'intérêt historique et quelques-uns ont pu être vendus à un bon prix. Ce fut le cas avec des armoires qui encombraient le couloir des appartements, et quelques têtes d'animaux déposées depuis longtemps dans les dépôts.

MANIFESTATIONS PUBLIQUES

Mariages civils au château d'Oron

Depuis 1997, le château est un des lieux agréé pour les mariages civils du district d'Oron. De nombreux couples se sont ainsi mariés à Oron (en moyenne une centaine par année).

Une particularité de l'Etat civil d'Oron était la possibilité de célébrer le mariage civil le samedi.

Beaucoup de couples apprécient cette prestation. De plus en plus de couples renoncent au mariage religieux et ne s'unissent qu'au civil. La cérémonie civile rassemble alors tous les invités de la noce. Et le samedi, on peut continuer avec banquet et réception. Le château est un endroit idéal, car la salle des mariages peut accueillir 120 personnes, les cours et salles de réception étant à disposition pour apéritifs ou repas.

Puis, il y a eu la réorganisation des Etats civils et la limitation des cérémonies de mariages à 2 samedis par mois. Immédiatement, cela a posé des problèmes, car le nombre de mariages du samedi n'a pas diminué. Certains samedis, il y avait jusqu'à 6 mariages successifs, avec des centaines de voitures qui encombraient les rues du village.

L'ACCO a engagé Patricia Noverraz pour orienter les mariés et leurs invités. Certains devaient entrer par la petite porte, pendant que d'autres sortaient par la grande porte, etc...

13 La situation devenait très tendue avec les autorités de la Commune à cause du parcage sauvage. Le Comité n'était pas satisfait, car le château se transformait en une « Usine à mariage » ce qui empêchait les gens de profiter des lieux.

André Locher est intervenu auprès de Jean-François Ferrario, responsable cantonal de la division état civil. Une rencontre au château a permis de bien clarifier la position du Comité.

Dès 2007, le château d'Oron devient un lieu d'exception pour les mariages civils. Concrètement, les cérémonies seront espacées de 90 minutes, au lieu de 30. Cette durée permet une succession harmonieuse des cérémonies.

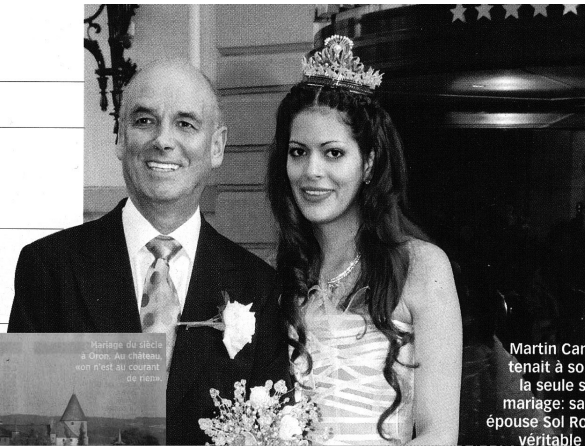
Le château d'Oron devra être demandé expressément par les futurs mariés. Un supplément de prix sera payé par les mariés pour couvrir le salaire de l'Officier d'Etat Civil et pour le château.

Le château d'Oron ne sera donc plus la salle officielle des mariages du district d'Oron.

Le 6 octobre 2006, le château a pu expérimenter cette nouvelle formule avec le « mariage du siècle » selon la presse people. Le mariage du réalisateur du dernier James Bond, Martin Campbell avec la bernoise Sol Romero a fait les grands titres des quotidiens. Ce mariage a montré que le château d'Oron était parfaitement adapté à ce type de mariage. Les invités ont apprécié les lieux et la sécurité de l'endroit.

Par Quan Ly

Les gens de la



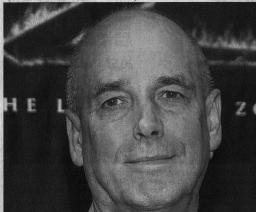
Mariage du réalisateur à Oron. Au château, son n'est au courant de rien.

Martin Campbell tenait à Oron la seule s mariage; sa épouse Sol Romero véritable

SAMEDI 7 OCTOBRE 2006

Un Zorro et deux James Bond à Oron-le-Châtel?

» MARIAGE VIP Antonio Banderas, Daniel Craig et Pierce Brosnan pourraient faire une apparition au château, pour l'union civile du réalisateur du prochain 007.



Les 258 habitants d'Oron-le-Châtel sont surnommés les Fourmeaux. Ce vendredi, ils devaient tout logiquement avoir la tête braquée du côté du château. Et pour cause: ce n'est pas tous les jours qu'un mariage d'exception a lieu.

Château promu par l'Etat au rang de lieu de mariage d'exception

ORON • C'est le premier lieu vaudois du genre. L'union civile du réalisateur du prochain James Bond n'est pas liée à cette nouvelle orientation.



Le château d'Oron fera à terme partie d'un réseau vaudois formé de 5 à 6 lieux d'exception pour les mariages civils. VINCENT MURTHI

44 LA DER

24 HEURES

Union discrète au château d'O

» MARIAGE VIP Réalisateur du prochain James Bond, Martin Campbell a épousé la Suisse Sol Romero hier à Oron-le-Châtel.



Le peu de frénésie autour du vénérable château d'Oron-le-Châtel hier après-midi rendait peu crédible l'annonce d'un mariage très médiatique. Et sur toutes les lèvres de la poignée de photographes et journalistes, la même question: le mariage du réalisateur néo-zélandais Martin Campbell (63 ans) avec la Bernoise Sol Romero (23 ans) a-t-il bien lieu dans ce

CHRISTOPHE SUGNAUX

Le château d'Oron a occupé ces derniers jours une place inhabituelle dans les rubriques «people» de la presse romande. Cause de cette soudaine agitation? Martin Campbell, 66 ans, réalisateur du futur James Bond, a parait-il, choisi d'y célébrer hier après midi son mariage civil avec une jeune actrice bernoise de 23 ans. Avant de poursuivre la fête dans un palais lausannois en compagnie d'une pluie d'étoiles hollywoodiennes. Parmi les noms évoqués: Steven Spielberg, Antonio Banderas, Pierce Brosnan ou

vient de vivre des années financièrement difficiles, n'est-ce pas en soi une bonne affaire? Le vice-président ne commente pas. André Locher est en revanche heureux d'annoncer que le château d'Oron a été récemment promu par l'Etat de Vaud au rang de «lieu de mariage d'exception». Ceci dès janvier 2007 et dans le cadre de la réforme territoriale en cours de l'état civil. Est-ce à dire qu'il faudra dorénavant débours des fortunes pour jurer amour et fidélité à sa dulcinée dans une salle du château vaudois? Apparement pas.

compter 250 à 300 francs supplémentaires par rapport au tarif de base qui oscille entre 200 et 300 francs», annonce Jean-François Ferrario, chef de la Division état civil, naturalisation et documents d'identité du canton de Vaud.

Finis, l'industrie!

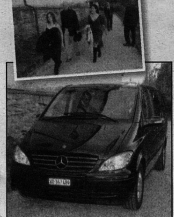
«Pour l'heure, le château d'Oron est le seul lieu d'exception déjà désigné», poursuit Jean-François Ferrario. «Des tractations sont en cours pour en avoir à terme 5 ou 6 répartis sur l'ensemble du canton.» Ces lieux absorberont environ 10% des 4000 mariages vaudois annuels et seront aussi à disposition des cantons voisins. Ils permettront notamment de tenir compte du fait que de plus en plus de couples ne se marient plus à l'église, et souhaitent des endroits adaptés à de grandes fêtes civiles.

Au château d'Oron, on voit d'un très bon œil cette nouvelle orientation. Il faut dire qu'avec le système actuel, tous les mariages sont concentrés sur deux samedis par mois. «Cela devenait un peu l'industrie. Le 23 septembre, c'était épouvantable. On s'enchaînait 6 mariages le même après-midi. Il y avait trop de monde et pas mal de frustration», témoigne André Locher. «À l'avenir, les gens auront plus de temps et auront aussi certainement plus envie de profiter des salles que nous louons pour des apéritifs ou des banquets.»

Quant aux habitants de la région qui opteront pour un mariage civil standard de 30 minutes, ils devront se rabattre dès 2007 sur une des salles proposées par l'arrondissement d'état civil de Vevey. Notamment à Aigle, Cully, Lutry ou Vevey.

Entre

Le my jusqu' vice-p pour châtel, est ap longt, s'amu maria après- journ, les no Vers 1 sturigs minib vitres s'eng



ORON Les mariés sont arrivés en voiture, la famille à pied. A. MORAY

La mariée était en noir

ORON-LE-CHÂTEL (VD) Le mariage civil de Martin Campbell (réalisateur du prochain «James Bond») et de la Bernoise Sol Romero (de 43 ans sa cadette) a eu lieu, hier à 16 h 30, au château d'Oron (VD). Les époux portaient tous deux un costume sombre. Et ils n'ont pas daigné montrer le bout de leur nez aux badauds présents. Ils sont arrivés dans une voiture aux vitres fumées, qui s'est arrêtée juste devant la porte de la salle de mariage. Suivait un car avec à l'intérieur, une quarantaine de personnes des familles bernoises, mexicaine et anglaise des mariés.

Aucune star n'était présente. Pas de Pierce Brosnan à l'horizon... Le couple a été marié, en français (avec traduction en anglais) par Fabienne Falquet, officier d'état-civil à Cully, «ils se sont dit «I do», raconte un témoin. La mariée est une très belle femme. Elle était tout émue...» Quant à Campbell, il était enchanté par la beauté du lieu et fut étonné quand il a appris que ce château avait 800 ans d'âge. Après un souper au Ruisin à Cully, les invités ont dormi au Beau-Rivage Palace à Lausanne, où la fête des noces a lieu cet après-midi. P. P.

vert aux Fribourgeois Les couples devront payer location de 100 francs pour alle. A cela s'ajouteront les liés à l'officier d'état civil sera plus à disposition mariés durant 30 minutes, 90 minutes, «il faudra

autres teintées. lle de banquet

A de la souris ardu'hui au s le une fête est eures avec la ble de stars

parfois parsemés sur le diquaient le chemin pour immense salle de la où s'est déroulée vers une petite cérémonie re, et la salle Sandoz, où

jusqu'à une heure avancée. minuit, les agents de sécur montaient encore la garde, sibles sous la musique joué un groupe de musiciens: Guantanamo. Rideau.

hollywoodiennes. FRÉDÉRIC NEJAD

15 **Soirées meurtres et mystères**

Dans le bulletin 2006, nous vous avons raconté le succès des premiers spectacles Meurtres et mystères au château d'Oron.

Est-ce que ce succès allait continuer ?

En 2006, le château d'Oron a accueilli 2'100 spectateurs au cours de 21 soirées, sans compter une poignée de soirées – spectacles privées.

Cinq spectacles différents ont été joués, ce qui donne la possibilité aux amateurs de revenir plusieurs fois.

Nous avons ainsi vu :

- Vendange maudite
- Mariage sanglant
- Sissi mène le bal
- Tirage fatal
- Les secrets mal gardés d'Hollywood

Les participants viennent de toute la Suisse romande et même de la Suisse allemande proche.

Nous avons également constaté que de petites entreprises ou de petits groupes de grandes entreprises venaient volontiers organiser la soirée annuelle dans le cadre d'un Meurtres et mystères.

La visite des appartements, organisée avant l'apéritif, rencontre également un grand succès, puisque près de la moitié des convives y assistent.

Pour notre Association, ces soirées sont bénéfiques, car elles permettent de mieux faire connaître le château.

Le programme complet et mis à jour régulièrement se trouve sur les pages internet suivantes :

www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/mm.html ou www.meurtresetmysteres.ch

Brunches au château d'Oron

Pour compléter les soirées Meurtres et mystères au château, Rêves en Stock a proposé d'organiser une série de 5 brunches les dimanches de septembre et début octobre.

Stéphane Parent, scénariste et metteur en scène du Québec, a imaginé une histoire qui fait intervenir d'anciens habitants du château : le dernier bailli, un comte de Gruyère, une cuisinière, Prodoillet, Daniel Gaiffe et sa maman, une bonne.

En tout 7 personnages joués par 3 comédiens.

L'action se déroule dans les salons de l'appartement, le public suit les comédiens.

On remonte ainsi le temps et découvre l'histoire du château. On fait la connaissance des différents propriétaires. Le tout est ponctué d'anecdotes, d'intrigues et d'humour.

Interactif et dynamique, le spectacle est une réussite.

Après une heure de spectacle, le public se transforme en convives. Il peut apprécier les mets préparés par Ulrich Indermühle dans la salle de Justice ou la salle des Gardes.

Le succès de cette nouvelle animation est tel qu'elle sera répétée l'année prochaine





Association des Concerts d'Oron-le-Châtel au Château d'Oron : ACOCO 18

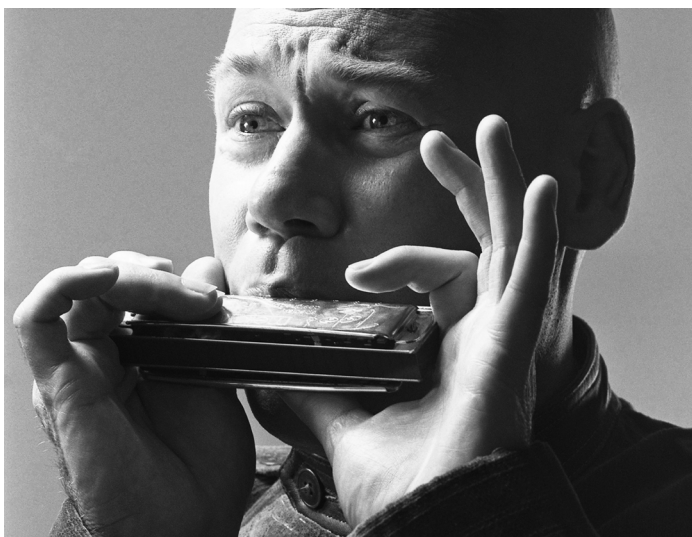
Pour sa 11e année d'activité et plus de 40 concerts à son actif, l'ACOCO nous a proposé un concert de musique de chambre avec Alexandre Loeffler et Georges Starobinski pour une interprétation de Mozart, Schubert et surtout de Johannes Brahms et ses danses Hongroises sur piano à quatre mains. Une fois de plus on peut constater que le château se prête à merveille pour ce type de concert. La salle des Oron possède une acoustique de qualité et le public, dans le dispositif proposé, est proche des instrumentistes comme cela devait être le cas lors de la création de ces œuvres musicales. Tout cela dégage une atmosphère que nous encourageons chacun à venir découvrir. Les concerts sont tous suivis d'un apéritif à la salle des Gardes, moments privilégiés d'échanges et de convivialités. Merci de soutenir ces activités et de venir nombreux lors des prochaines manifestations.

Orchestre de Chambre de la Broye:

Le directeur de cet ensemble, M. Nagy eu la générosité de proposer un concert dont le bénéfice serait versé à l'Association. Le concert eut lieu le 9 juin avec au programme les 4 saisons de Vivaldi, dans une version enrichie par une récitante qui nous fit découvrir le «scénario» qui est à la base de ce classique célèbre.

Le résultat financier de ce beau geste se monte à Fr. 1'900.- dont il a fallu déduire quelques frais d'annonces, geste spontané que nous apprécions à sa juste valeur.

L'expérience fut d'une telle qualité que nous avons convenu avec les responsables de l'Orchestre d'organiser un nouveau concert qui aura lieu en juin 2007.



Olivier Ker Ourio
Oron World Festival

19 **Oron World Festival 2006**

Cette année, suite aux expériences de l'an dernier, le Oron World festival a modifié sa formule.

Plus de chapiteaux extérieurs dans les près derrière le château, les concerts payants auront tout lieu à l'intérieur du château. Plusieurs avantages à cette formule : les concerts ne sont plus dépendant de la météo, les coûts sont réduits et le confort des auditeurs est augmenté.

Des animations gratuites sont prévues aux abords du château et des stands servent à boire et à manger.

Malheureusement, vous vous le rappelez certainement, la température a chuté de près de 20 degrés en quelques jours à la fin juillet et ce phénomène météo exceptionnel est tombé en plein sur le week-end du festival.

Les animations et stands extérieurs ont été véritablement désertés, hélas.

Pour retrouver chaleur et ambiance, il fallait entrer dans le château. Imaginez la salle de Justice avec un brass band africain, imaginez la salle des Oron avec Olivier Ker Ourio. La disposition des musiciens et du public permettait une écoute idéale à très peu de distance des musiciens.





21 TRAVAUX DE CONSERVATION

Financement des travaux de conservation:

Rappelons que les résultats d'exploitation ne sont pas suffisants pour assurer le financement des importants travaux que nécessitent un monument comme le Château d'Oron. Seules peuvent être financées, les petites interventions de maintenance. Depuis plusieurs années, le Comité n'engage de chantier que si son financement est garanti par des apports extérieurs. Nous avons eu, ces dernières années, la chance d'être soutenu par plusieurs commanditaires et quelques donations. Notre soutien principal, au cours de la décennie passée fut la Loterie Romande dont la générosité fidèle nous permit d'engager la restauration de l'ensemble du rez-de-chaussée, soit du secteur ouvert aux manifestations, secteur qui assure l'essentiel des revenus de l'Association. Les dons de la Loterie Romande ont l'avantage supplémentaire d'apporter des subventions au titre des Monuments Historiques, de la part du Canton et de la Confédération. À ce propos, il est probable que les subventions publiques se réduiront encore et qu'il faudra compter de plus en plus sur les aides privées.

Deux dossiers d'aides de la Loterie Romande ont été bouclés soit:

Septembre 1996: don de Fr. 280 000.- pour la restauration du grand vestibule du premier étage, de la cour d'entrée, de l'arc entre les 2 cours et d'une partie des travaux de la salle des Voûtes.

Décembre 2000: don de Fr. 100 000.- pour le rachat de la cuisine (au Montreux-Palace) et pour l'étude d'animation du château.

Par l'entremise du Professeur Agostino Paravicini de l'Université de Lausanne, nous avons eu l'opportunité de prendre contact avec le Comité d'une Fondation Franco-Suisse intitulée «Fondation pour la Protection du Patrimoine Culturel, Historique et Artisanal» (FPPCHA), dont l'un des buts est notamment l'aide financière au Patrimoine bâti. Sur son conseil, le bureau lui transmet un dossier comprenant la présentation des missions de l'Association et un programme de restauration des appartements et des jardins du Château. Dès le printemps, la Fondation répondit positivement à nos propositions et elle décida de collaborer avec notre Association, en accordant pour 3 ans (renouvelable) une somme de Fr. 100 000.- par an, destiné à financer le programme suggéré. Le contrat formel fut signé au cours de l'été et les travaux prévus (voir plus avant) purent être immédiatement engagé.

Cet accord de collaboration est un geste magnifique de solidarité et de reconnaissance de la valeur de notre monument. Il nous encourage à poursuivre la mis-

sion de l'Association qui reste fondamentalement la poursuite de la conservation du Château et de ses collections. 22

Malgré les difficultés budgétaires que rencontrent les services des Monuments Historiques, nous recevons régulièrement les subsides publics, au fur et à mesure de la terminaison des chantiers.

Organisation des études de restauration:

La perspective d'entreprendre plusieurs chantiers de restauration, notamment l'étude des appartements, a nécessité la mise en place d'une équipe de spécialistes travaillant en équipe pluridisciplinaire. Leurs apports sont d'ailleurs indispensables pour garantir la qualité des interventions et pour répondre aux critères exigés par les services fédéraux et cantonaux des monuments historiques. Ces spécialistes sont mandatés selon des cahiers des charges spécifiques à chaque intervention et leurs honoraires sont largement subventionnés par les Autorités (et ceci malgré de plus en plus de restrictions des budgets publics). L'équipe est formée des personnes suivantes qui interviennent selon les nécessités de chaque chantier.

Architecte: Yvan Kolecek.

Ingénieur en statique: Kaelin

Spécialiste en maçonneries: Roger Simond

Historienne: Brigitte Pradervand

Archéologue: Philippe Jaton

Restaurateur de peintures: Joseph Trnka

Spécialiste des bois: Claude Veuillet

ACCO: Jean-Pierre Dresco et André Locher.

À noter que l'intendant M. Marcel Sunier participe autant que possible aux séances de chantier, ce qui lui apporte une excellente information sur l'état du Château.

TRAVAUX FINANCES PAR LES FONDS PROPRES DE L'ASSOCIATION.

Travaux courants:

L'exploitation du Château nécessite régulièrement de petites interventions, notamment sur les installations électriques. Les portes d'entrées durent être renforcées, etc.

Secrétariat:

Le local de nos secrétaires ressemblait plus à une chambre frigorifique qu'à un lieu de travail et la décision fut prise de l'isoler sérieusement, ceci malgré la résistance au froid de nos chères collaboratrices. Le chantier fut terminé avant la période de chauffage à la satisfaction de toutes et de tous.

Départ du canon:

Depuis de très nombreuses années (plus de 50 ans), un canon était installé après la porte de la barbacane. Ce canon, pointé sur le mur de la terrasse, amusait les enfants qui remplissaient son tube avec du gravier.

D'où venait-il ? Il a été prêté à l'ACCO par le musée militaire de Morges. Il s'agissait d'un mortier de position de 12 cm ordonnance 1884. Il y a quelques années, ils nous ont demandé de le restituer. Nous avons d'abord demandé un délai, puis finalement accepté.

Au cours de sa longue exposition au château, ce canon a d'abord été privé de ses roues, puis fixé sur un socle de ciment.

Il a fait de nombreuses victimes: les carrosseries des voitures des traiteurs du château. En effet, de nuit, en sortant du château, il n'était pas rare de passer trop près du canon, la carrosserie recevait une jolie bosse tandis que le canon n'avait pas une égratignure...

Le 12 avril 2006, un camion du musée militaire est venu enlever le canon pour le ramener à Morges.





TRAVAUX FINANCES PAR UN DON DU CASINO DE MONTREUX.

26

La Société propriétaire du Casino de Montreux distribue depuis cette année une somme importante en dons à des institutions et des actions de toutes sortes. Le sachant, nous avons déposé une requête qui aboutit à un don de Fr. 25 000.- affecté à l'achat et à l'installation d'un chauffage à air chaud des cours du Château. Nous avons beaucoup apprécié ce geste et remercions le Casino de sa générosité.

Chauffage des cours:

En mauvaise saison, il est indispensable de tempérer les cours d'entrée de manière à ce que l'accès aux salles se fasse dans une atmosphère acceptable. Le chauffage par brûleurs à gaz était encombrant, relativement coûteux et limité aux alentours des appareils. La saison précédente, nous fîmes l'essai d'un chauffage à air pulsé, à partir d'un appareil situé à l'extérieur. Les essais furent concluants et la décision fut prise d'acheter l'installation et de l'équiper de manière définitive. Le coût élevé du combustible a tout de même imposé de facturer un supplément (Fr. 150.-) pour ce chauffage.



27 TRAVAUX FINANCES PAR LA LOTERIE ROMANDE ET LES SUBVENTIONS PUBLIQUES.

Salles des Orons et des Voûtes:

Les travaux de restauration et de re-équipement de ces deux salles sont terminés et les décomptes furent présentés aussi bien auprès de la Loterie Romande que des Monuments Historiques. Le chantier a été décrit dans le bulletin précédent et les quelques images jointes donnent une bonne idée de la qualité des résultats. Rappelons que la Loterie avait accordé un don de Fr. 100 000.- (Juin 2003) pour cette intervention.

Installations électriques:

Nous avons également reçu une somme de Fr. 100 000.- de la Loterie Romande (septembre 2004) pour rénover les installations électriques du Château, installations qui furent un peu «bricolées» au fur et à mesure de nouvelles nécessités d'exploitation. Le programme comprend l'amélioration de l'éclairage général des salles et de la cour, la construction de nouveaux tableaux de distribution électriques et la révision du système de sécurité. Une partie de ces travaux est déjà réalisée et le solde se terminera au début de 2007. Au vus de leur caractère technique, ces travaux ne sont pas subventionnés par les MH.

Cour centrale et verrière:

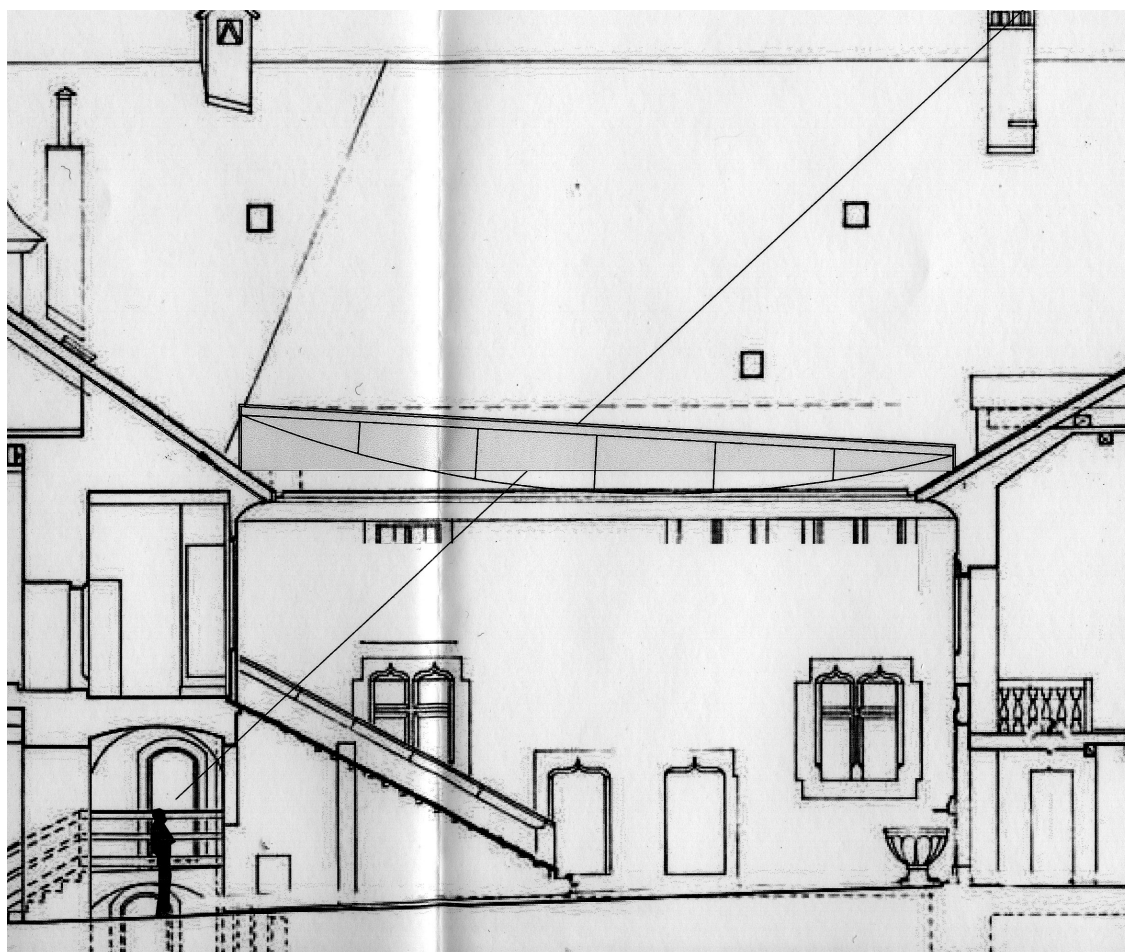
Le programme de restauration du rez-de-chaussée serait incomplet sans la restauration de la cour principale et de sa verrière. Celle-ci, réalisée dans les années 70 au moyen de matériaux plastiques, est dégradée et crée une ambiance et une lumière peu avenante. Les études aboutissent à la proposition de restaurer les murs afin d'obtenir un aspect semblable à celui de la cour d'entrée et de reconstruire partiellement l'escalier portant au premier étage.

La verrière est un élément essentiel pour la bonne exploitation du Château et de mise en valeur des qualités architecturales. Pour répondre à ces critères, nous avons opté pour une verrière transparente, formée d'une structure métallique minimum et de plaques de verres formant un plateau légèrement incliné pour l'écoulement des eaux. De cette manière, on obtient un maximum de luminosité et surtout la vue, depuis l'intérieur de la cour, vers les toits du Château et le donjon.

Le devis détaillé de cette opération prestigieuse se monte à un demi-million de francs. Rappelons que les membres de l'Association avaient réunis, il y a quelques années, la somme de Fr. 80 000.- qui sont toujours en attente pour ce travail. Le

reste du financement sera, une fois de plus, assuré par la Loterie Romande et par les subsides MH. Une demande dans ce sens (de Fr. 390 000.-) aboutit en octobre 2006 à l'octroi d'une première tranche de Fr. 175 000.- avec de bonnes chances pour que le solde nous soit octroyé en 2007. Si tout se passe bien, à savoir que le financement est confirmé et que nous obtenions les autorisations nécessaires, le chantier de remplacement de la verrière pourra se dérouler à partir du 15 août pour environ 2 mois. Toutes les dispositions seront prises pour que l'exploitation du Château ne soit pas trop perturbée.

La restauration des murs de la cour implique sa fermeture, ce qui n'est envisageable que durant les mois les moins demandés soit janvier et février et nous réservons ces 2 mois de 2008 pour terminer les travaux de la cour. Ainsi, à partir du printemps 2008, l'ensemble du rez-de-chaussée sera présenté aux hôtes du Château dans un état qui lui donnera toutes ses chances de succès.



29 TRAVAUX FINANCES PAR LA FONDATION PPCA ET LES SUBVENTIONS PUBLIQUES.

Murs de jardins:

Les murs des terrasses formant les jardins du Château n'avaient pas été entretenus depuis des décennies et ils présentaient des dégradations qui allaient jusqu'à l'écroulement de secteurs entiers. Cet abandon représentait une image négative du monument, image qui nous fut même reprochée par une Municipalité bien intentionnée mais bien incapable de nous aider à y remédier. L'apport financier de la Fondation FPPCHA permit d'envisager une restauration que nous attendions depuis longtemps mais qui était constamment renvoyée au profit de travaux dans les locaux ouverts au public.

Nous avons tout d'abord procédé à une étude générale de l'état des maçonneries et à une estimation qui se monte à environ Fr. 400 000.-, ce qui implique de planifier les travaux sur plusieurs années, en fonction des moyens à disposition.

Il fut convenu de débiter le chantier par la restauration du mur inférieur dont une partie était écroulée et un autre secteur consolidé par des appuis provisoires en bois. Le chantier se déroula à partir du début d'octobre jusqu'à mi-novembre. L'entreprise Dentan, en charge des travaux – magnifiquement réalisés par une équipe de maçons remarquables – eu la générosité de nous offrir de prolonger le chantier de manière à terminer cette année le mur inférieur et celui de fermeture vers l'est, et ceci en réglant ultérieurement le supplément par rapport à la tranche prévue pour cette année. De plus, elle nous octroya un don qui marque son intérêt pour le Château.

Rappelons que la documentation historique ainsi que l'observation archéologique sur place, montre que ces murs ont de tout temps été réalisés au moyen de pierres maçonnées (au contraire de murs «à sec», montés sans mortier), jointoyées et enduits selon la technique du «Pietra rasa» soit à fleur des pierres extérieures. On remarque aujourd'hui que l'aspect des murs restaurés redonne au Château une assise visuelle qu'il avait perdue par le délabrement des terrasses.

Un nouveau chantier pourra vraisemblablement être engagé en 2008; il portera sans doute sur la restauration de l'escalier qui permet d'accéder directement depuis la zone de parking de la gare CFF. L'étude de l'aménagement futur des terrasses sera également entrepris de manière à mettre en valeur dès que possible ces espaces extérieurs, abandonnés depuis trop longtemps.





Appartements:

L'ancien logement des propriétaires du Château occupe tout le premier étage. Il représente un intérêt historique majeur du fait que ses locaux nous sont parvenus, pratiquement dans leur état du XVIII^e siècle. La présence de la bibliothèque et d'un mobilier d'époque presque complet renforce cette valeur exceptionnelle. L'état des appartements n'est pas mauvais mais suffisamment défraîchi pour justifier une soignée restauration.

La restauration de ces logements ne doit pas s'engager sans un projet global et une définition précise du caractère des interventions. D'ailleurs, les services des Monuments Historiques exigent avec raison un dossier complet sur lequel ils pourront se prononcer.

De ce fait, nous avons organisé et mandaté l'équipe de spécialistes pour engager une première phase d'études qui aboutira à mi 2007 au dépôt d'un dossier d'autorisation auprès des MH. Ces études sont notamment l'occasion d'analyser les nombreuses archives existantes au sujet du Château et de réfléchir à un mode adéquat de présentation des appartements au public.

De premiers travaux pourront éventuellement débuter à fin 2007.

Conclusion:

Ce rapport donne, nous l'espérons, une image vivante et positive de la vie au Château. Toutefois, rien ne serait possible sans l'apport de tous ceux qui apportent leurs talents et leurs énergies à la réussite de tous ces événements. Nous remercions vivement nos collaborateurs, M. Sunier et Mmes Leuba, Vega et Trallero pour leur engagement ainsi que nos restaurateurs dont la qualité participe directement à la bonne réputation du Château.

Le Bureau

PROCES-VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ACCO DIMANCHE 30 AVRIL 2006

33

Présidence : Jean-Pierre Dresco

Comité : André Locher, Vice-président et trésorier, Sophie Donche-Gay, Danielle Richard, Séverin Bez

Excusés : Sylviane Klein, Lysianne Roy, Ivan Kolecek, Werner Jeker

A 11 heures, Jean-Pierre Dresco ouvre cette Assemblée en souhaitant la bienvenue à chacun.

Il salue tout particulièrement la présence de Raymond Junod, ancien président de l'ACCO et de son épouse. Il a également le plaisir d'accueillir Philippe Modoux, syndic d'Oron-la-Ville et député, Jean-Claude Serex, président de l'Association Région-Oron, Xavier Koeb, député ainsi que Margrit Locher et Elisa Rossier, membres d'honneur.

Il excuse les absences de Christiane Jaquet-Berger, présidente du Grand-Conseil, de Michelle Schenk, présidente de la Loterie Romande ainsi que de diverses Municipalités.

Il informe que Jean-Pierre et Catherine Veron ont quitté le Château à fin octobre de l'année dernière pour prendre une retraite bien méritée. Après quoi, il a le plaisir de présenter Marcel Sunier, nouvel intendant qui s'est intégré à l'équipe de manière remarquable. Nathalie Trallero a également rejoint l'équipe et est chargée de la promotion du Château. Ils sont accueillis par les applaudissements de l'Assemblée.

Il remercie chaleureusement ces collaborateurs sans oublier nos deux secrétaires Sabine Vallotton et Christine Leuba qui font un travail titanesque.

Sylviane Klein, notre préfète quitte le Comité en raison d'une surcharge de travail suite à la répartition des nouveaux districts. Elle aura passé 10 années amicales et pleines de sympathie au Comité et nous la regrettons tous. Pendant cette année, le Comité va réfléchir sur la nouvelle composition du Comité. Les élections du Comité ayant lieu tous les 2 ans, c'est donc en 2007 (élections statutaires) que de nouvelles propositions seront présentées.

1. Procès-verbal

Chacun des membres a pu prendre connaissance du procès-verbal de la dernière Assemblée inséré dans le Bulletin 2006 et celui-ci est accepté sans remarque avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du Président

Jean-Pierre Dresco rappelle que les membres du Comité, surchargé par leurs activités professionnelles, se rencontrent une fois par trimestre. Par contre le Président et le Vice-Président organisent une séance de bureau mensuelle avec les collaborateurs afin de régler les affaires courantes.

André Locher reviendra sur les chiffres, mais il est d'ores et déjà constaté que les locations des salles sont en hausse par rapport à l'année dernière, ce qui nous réjouit. Quant au budget d'exploitation, les charges sont toujours plus lourdes. Jean-Pierre Dresco fait part de la concurrence très forte dans la région, par l'ouverture de diverses salles, carnotzets et autres fermes pour l'organisation d'apéritifs et de banquets.

Les cotisations des membres ont donc été augmentées et nous profitons de remercier nos membres de leur soutien.

Un nouveau traiteur nous a rejoint : Ulrich Indermühle d'Events & Saveurs de Genolier, en remplacement du Montreux Palace.

Concernant les mariages civils, il est encore trop tôt d'en parler, car une réorganisation des Offices des Etats civils du Canton est en cours. Nous en saurons plus cet automne, mais le Château reste une salle agréée pour les cérémonies des mariages civils.

3. Rapport du Comité

3.1 Concert

Un concert de soutien organisé par l'Orchestre de Chambre de la Broye se déroulera le vendredi 9 juin prochain et les recettes seront entièrement offertes à l'Association. Nous vous encourageons à venir nombreux assister à cet événement.

3.2 Conférences

Jean-Pierre Dresco revient sur les Conférences, dont un large extrait se trouve dans le Bulletin 2006 et constate malheureusement une baisse significative d'audience. Le Comité a donc décidé pour cette année 2006 de renoncer à organiser de nouvelles Conférences.

3.3 Soirées « Meurtres & Mystères »

Une intrigue policière est jouée par des acteurs pendant que les convives mangent et ensuite, il s'agit de trouver « l'assassin ». Ces soirées ont un énorme succès, à chaque représentation une centaine de personnes. C'est une bonne formule

35 de promotion. De nouvelles soirées sont prévues pour cet automne et nous vous y invitons chaleureusement.

3.3 Travaux

Jean-Pierre Dresco donne quelques explications et rappelle les divers travaux réalisés. Le dernier don de Fr. 100'000.- de la Loterie Romande est prévu pour mettre à jour une partie des installations électriques du château.

Une nouvelle demande de Fr. 300'000.- sera présentée auprès de cette Institution, pour la restauration de la Cour centrale avec le projet de la nouvelle verrière.

Jean-Pierre Dresco annonce un scoop. Nous sommes en pourparlers avec la Fondation pour la protection du patrimoine culturel, historique et artisanal, présidée par Me Philippe RoCHAT, Fondation qui donnera au château d'Oron un montant de Fr. 100'000.- par année. Ce montant servira à restaurer le 1er étage et les murs des jardins.

Une autre demande de Fr. 30'000.- a été adressée au Casino Barrière à Montreux pour l'achat et l'installation du chauffage à air chaud pour la mise en température de la Cour intérieure.

On pourra compter également sur quelques subsides de la Confédération et du Canton.

Comme vous le constatez, on drague tout azimut, beaucoup de requêtes sans succès, mais quand les réponses sont positives, c'est très encourageant.

3.4 Bulletin annuel

Séverin Bez responsable de la mise en page du Bulletin annuel est vivement remercié. Une publication très fournie et dont chacun a pu en prendre connaissance.

Avant de clore ce chapitre, Xavier Koeb tient à connaître si la 2ème édition du World Festival Music se déroulera au Château cet été. Jean-Pierre Dresco l'informe qu'effectivement une 2ème édition aura lieu, mais plus centrée et plus intimiste dans les Salles du Château. Tout en étant plus modeste que l'année dernière, cette manifestation est très positive pour le Château.

4. Rapport du Trésorier

André Locher informe l'Assemblée qu'il ne lira pas les comptes 2005, puisque ceux-ci sont en intégralité dans le bulletin et que chacun a pu en prendre connais-

sance.

André Locher passe en revue le bilan et les réserves. Un montant débiteur de Fr. 13'000.- concerne les soirées Meurtres & Mystères. Quant aux montants des réserves, ceux-ci financeront les travaux en cours.

Compte 557 : Plus de Fr. 35'000.- sont dépensés en énergie (électricité, bois et mazout)

Compte 562 : Blanchisserie : les traiteurs nous versent Fr. 3.- par convive pour les frais de nettoyage des nappes et des serviettes

Compte 601 : Subsidés fédéraux, Fr. 26'500.- perçus suite à la réalisation des travaux de la Salle des Oron.

Compte 651 : Divers travaux d'entretien dont l'élagage du cèdre pour Fr. 1'900.-

Compte 700 : Recettes visiteurs pour Fr. 5'437.- tandis que le salaire des guides s'élève à

Fr. 8'461.-

Compte 704 : Fr. 8'000.- dont le montant versé par les Communes du district et

Fr. 100.- par les couples domiciliés hors district.

Compte 751 : Fr. 5'000.- entretien de la bibliothèque par Catherine Veron

Compte 802 : Fr. 2'500.- revenu de la vente des billets Tombola à l'Assemblée générale (dont les dons nous sont fournis par les Commerçants de la région et que nous remercions chaleureusement)

Concernant les salaires des collaborateurs, André Locher informe qu'il n'y pas eu d'augmentation pour l'année 2006.

Excédent des charges pour 2005 : Fr. 40'787.40, en effet les banquets ont moins rapporté que ce que l'on espérait.

5. Rapport de la Commission de vérification des comptes

Frédéric Corboz prend la parole et communique que pour l'exercice 2005, la vérification des comptes annuels de l'Association, arrêtés au 31 décembre 2005, a eu lieu au Secrétariat du Château en date du 2 février 2006. En présence de André Locher, trésorier et Sabine Vallotton, secrétaire-comptable, la Commission composée de Didier Amy, Frédéric Corboz, Frédéric de Mulinen et Georges Torti a procédé :

- à la vérification de relevés bancaires et postaux figurant aux rubriques du bilan
- au contrôle de la comptabilité des reports des comptes dans le bilan

37 - à divers sondages et contrôles dans les comptes et les pièces comptables.

La Commission constate l'exactitude des comptes et confirme le déficit de l'exercice de Fr. 40'787.40, ce qui porte le capital de l'Association à Fr. 2'326'483.15 (2004 : Fr. 2'367'240.55). Ce déficit est causé avant tout par la baisse sensible de la redevance couverts qui passe de Fr. 83'461.75 en 2004 à Fr. 40'211.35 en 2005.

De manière générale, les charges sont bien maîtrisées et les pièces comptables sont rigoureusement contrôlées et visées avant paiement.

La Commission relève avec satisfaction l'initiative du Comité de substituer au cycle de conférences qui enregistrait une baisse de participation chronique, l'organisation des soirées « Meurtres & Mystères » qui remportent un vif succès.

Enfin, elle salue l'impression d'un nouveau dépliant de présentation auquel les restaurateurs ont contribué à raison de 50 %.

Les vérificateurs reconnaissent et apprécient la présentation des comptes, le travail précis et méticuleux du trésorier et de la secrétaire-comptable. Au cours de cette séance, la Commission a pu à nouveau apprécier l'important travail accompli par les membres du Comité, leur investissement compétent et leur dévouée disponibilité et tient à leur adresser une chaleureuse gratitude.

En conclusion, la Commission de vérification propose à l'Assemblée Générale

- d'approuver les comptes et le bilan de l'Association tels que présentés
- de donner décharge au Comité pour sa gestion
- de donner décharge au trésorier et à la secrétaire-comptable pour les comptes présentés
- de donner décharge de son mandat à la Commission de vérification des comptes.

Jean-Pierre Dresco souligne que dorénavant le prix des couverts par convive, à savoir Fr. 15.- pour les banquets, Fr. 10.- pour les cocktail dînatoires et

Fr. 4.- pour les apéritifs seront encaissés directement par les restaurateurs.

6. Adoption des comptes 2005

Les comptes 2005 ne suscitent aucune remarque. L'assemblée approuve les comptes, donne décharge au trésorier et à la secrétaire-comptable. L'assemblée donne également décharge à la Commission.

7. Budget 2006

André Locher passe en revue le budget 2006. Il communique une nouveauté : les brunchs-spectacles au Château qui se dérouleront les 4 dimanches de septembre ainsi que le dimanche

1er octobre 2006. Une information à ce sujet parviendra à tous les membres.

Il informe que grâce à l'article de Xavier Koeb dans le Courrier d'Oron, avec encartage d'une carte de membre, de nombreux membres nous ont rejoints.

8. Propositions individuelles et divers

Aucune proposition n'étant formulée, Jean-Pierre Dresco tient à remercier ses collègues qui se donnent sans compter pour la bonne marche de l'Association. Il remercie également les membres de leur confiance.

Sans oublier la Tombola, il souhaite à tous un bon appétit pour l'excellent repas préparé par le Maître François Doyen.

Sophie Donche-Gay, au nom de ses collègues et des collaborateurs, tient à remercier notre Président pour tout le temps qu'il consacre à l'Association.

Il en est remercié très chaleureusement par les applaudissement de toute l'Assemblée.

Le Président : Jean-Pierre Dresco

La Secrétaire : Sabine Vallotton



MADELEINE DE MIOLANS

Elisa Rossier

39 Madeleine de l'antique maison savoisienne des sires de Miolans, comtes de Montmayeur, épouse en première noce, le 7 mars 1542, François, baron d'Allègre et seigneur d'Oisery. Ce dernier, né en 1515 est tué en 1542, peu après son mariage.

En décembre 1553 Madeleine épousa Michel de Gruyère malgré ses embarras financiers.

Ce fut à son dévouement et celui de ses parents de Vergy qui n'épargnaient rien pour éviter sa ruine, que Michel eut un répit avant la fin inévitable.

On vit ainsi se réaliser l'antique prédiction du fou Chalamala : »Que l'Ours de Berne un jour mangerait la grue dans le chaudron de Fribourg«

Impuissante auprès des créanciers de son mari, Madeleine de Miolans tourna ses regards vers ses anciens amis et alliés; elle espéra activer le règlement des sommes dues à Michel par le roi de France; dans ce but, elle alla voir à Soleure, l'ambassadeur du roi Henri II et lui peignit vivement l'horreur de sa situation.

Tout le dévouement de Madeleine ne suffit point, la ruine du comte Michel était irrévocable. Les villes de Berne et de Fribourg s'entendirent au mieux pour en précipiter le dénouement.

Le comte Michel ne voulut pas être témoin du partage de l'héritage de ses pères et quitta pour toujours l'antique manoir de Gruyère et se retira au château d'Oron où la comtesse l'avait précédé.

Le château d'Oron, inhabité depuis longtemps et sans doute délabré comme la fortune de ses maîtres, ne devait guère être une habitation confortable à l'entrée de l'hiver. Quelle situation pour cet homme, qui la veille encore, était prince souverain de Gruyère

Le comte ne fit pas un long séjour à Oron.

Seule et abandonnée, Madeleine de Miolans, continua à résider au château d'Oron, disputant aux créanciers de Michel, les derniers débris de sa fortune.

Le 16 décembre 1554, elle remit les documents et les clefs du château d'Oron à Wolfgang d'Erlach, délégué du gouvernement bernois. Ce magistrat lui fit en même temps au nom de LL.EE. un présent qui devait lui permettre de quitter le pays

Madeleine de Miolans quitta en effet le château d'Oron peu de jours après; elle pressentait le moment où ce dernier asile lui serait enlevé par les créanciers de son mari, Elle se retira en France, probablement dans sa famille; de là, elle assistait son mari, qui continuait à l'étranger sa vie d'aventure.

Le château de Miolans

Le château médiéval de Miolans se niche au pli synclinal de la Dent d'Arclusaz (2040 mètres) à 250 mètres d'à-pic. Il surplombe la ville de St-Pierre-d'Albigny.

Construit entre les années 1475-1500, il est long de 200 mètres et large de 60 mètres. C'était l'un des plus importants châteaux de Savoie. Il fut rebaptisé sous la Révolution, «bastille des Alpes».

Pendant cinq siècles, une famille de seigneurs, les Miolans, amie de la Maison de Savoie, dirigea cette partie de la région. Au XV^e siècle, les Miolans possèdent presque toute la combe de Savoie, et en 1497, la seigneurie est élevée au rang de baronnie.

Cependant, la construction du château fut réalisée contre l'avis d'un comte de Savoie qui fit inscrire une clause particulière stipulant que si la lignée masculine devait s'éteindre, le château reviendrait à la Maison de Savoie. C'est ce qui se passa en 1523...

Le Duc Charles III transforma ce château en une forteresse de défense, ce qui le fit devenir un chef-d'œuvre architectural militaire du Moyen-Age. Les années passèrent et l'arrivée de l'artillerie mit un terme à sa fonction de défense en 1600.

Prévoyant, le Duc Emmanuel-Philibert l'avait déjà transformé en prison d'état, fonction qui demeurera jusqu'à la Révolution (le duc Emmanuel-Philibert rêvait d'élever le château, par sa position stratégique de surveillance des routes de l'Italie, au rang de carrefour incontournable d'Europe).

Deux cent prisonniers s'entassèrent dans ce lieu. Ils étaient enfermés pour des motifs politiques, religieux, de sorcellerie, de contrebande, d'espionnage et même suite à la demande d'un membre de la famille.

Des prisonniers célèbres séjournèrent dans cette prison : le marquis de Sade, le seigneur de Grésy... Sur les murs, certains prisonniers décrivirent leurs conditions de vie qui changeaient selon les gouverneurs, gentils ou tortionnaires : le gouverneur le plus redoutable fut le colonel Pierre Le Blanc (1713-1734).

Tant que le château fit office de prison, aucune réparation ni entretien n'eurent lieu, et sous la Révolution entre 1792 et 1815 il fut abandonné.

Sous la Restauration Sarde, la Maison de Savoie reprit le château mais le montant trop important des travaux de restauration provoqua sa mise en vente; le premier préfet nommé à Chambéry sous la III^e République en fit l'acquisition et le restaura.

L'histoire de son enceinte fut très mouvementée. Elle fut assiégée par les soldats français de Henry IV et de Louis XIII, reconquise par les troupes de Louis

41 XIV et pour finir rasée en 1706.

L'enceinte et le donjon sont ouverts aux visites. Ce lieu surplombe une magnifique vue panoramique: la combe de Savoie, l'Isère retrouvant l'Arc, les chaînes des Belledonnes et de la Lauzière, l'entrée de la vallée de la Maurienne et de la Tarentaise, les portes de la Chartreuse, la muraille de la Dent de l'Arclusaz, quelques maisons au hameau de Miolans, et les vignes où passe la route des vins de Savoie.

Sources

La Contrée d'Oron par Charles Pasche. 1894

Les Comtes de Gruyère par Réginald De Koven . 1916

Photo du château de Miolans : Anton Muller

www.123savoie.com et galerie.vision-360.net



LES TRESORS CACHES DU CHATEAU D'ORON / 1 PEINTURES MURALES SALON DE MUSIQUE

André Locher

Cette série d'articles présentera les « trésors cachés » du château d'Oron. 42
Je vous montrerai ce que l'on ne peut pas voir au cours de la visite habituelle du château.

Au milieu du 18^e siècle, leurs excellences les baillis bernois entreprirent des travaux de restauration du château. Ils transformèrent l'appartement de manière à le rendre plus confortable.

Dans ce but, ils abaissèrent la hauteur des plafonds des salons, recouvrirent les murs de boiseries, installèrent des poêles en faïences et agrandirent les fenêtres.

Aujourd'hui, je vous parle de ce qu'il y a derrière les boiseries.

Des travaux de préservation dans les combles du château ont permis de découvrir la face cachée du salon de musique. On a enlevé des planches pourries et découvert sous celles-ci l'ancien plafond à poutres apparentes du salon de musique. Ces poutres sont à près d'un mètre au-dessus du plafond actuel.

Les poutres sont peu espacées, mais je me suis couché sur elles et j'ai passé la tête entre deux poutres.

Une incroyable surprise m'a attendue : j'ai enfin pu voir le haut des peintures murales du salon de musique. Les quelques photos qui illustrent cet article sont un petit reflet de ce que j'ai vu.

Il s'agit d'une peinture noire et blanche avec des motifs géométriques. Une console en couleur orne l'ancien angle du salon.

On constate que les artisans de l'époque n'ont pas eu un grand respect pour ces anciennes peintures, puisque les poutres de soutien de l'actuel plafond ont détruit une bonne partie d'entre elles.

On n'est pas près de découvrir l'ensemble des peintures cachées, car il est impossible d'enlever les boiseries du 18^e simplement voir ce qu'il y a derrière.

Peut-être que les études historiques sur les appartements nous en apprendront plus.

Les autres photos sont visibles à la page :
www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/ormusiplafond.html.



LES TRESORS CACHES DU CHATEAU D'ORON / 2 L'HORLOGE DU CLOCHER

André Locher

44

Avec une montre au poignet, il est difficile d'imaginer que la population rurale s'est orientée pendant des siècles sur la position du soleil ou sur la sonnerie de midi et du soir des cloches d'églises. Ce n'est qu'au XVIII^e siècle que des horloges ont été parfois installées sur les clochers des plus grandes églises paroissiales ou dans les tours des châteaux.

Dans les combles du château, il y a une cabane en bois. Cette cabane abrite une belle horloge de clocher du milieu du 18^e siècle. L'aiguille indiquait les heures et sa cloche les sonnait.

L'artisan qui l'a fabriquée s'appelle Jean Vincens Noël (on trouve son nom gravé sur l'horloge).

De lourdes pierres étaient hissées avec une manivelle et en redescendant elles fournissaient l'énergie pour faire tourner les heures.

Cette horloge comporte deux rouages : le rouage de sonnerie avec son frein à air et le rouage mouvement.

On trouve d'émouvantes inscriptions sur les parois de la cabane :

« Joh Georg Reinold 1641 »

« Emmanuel Girod concierge mécanicien horloger remonté la dernière fois 1910 le 28 février »

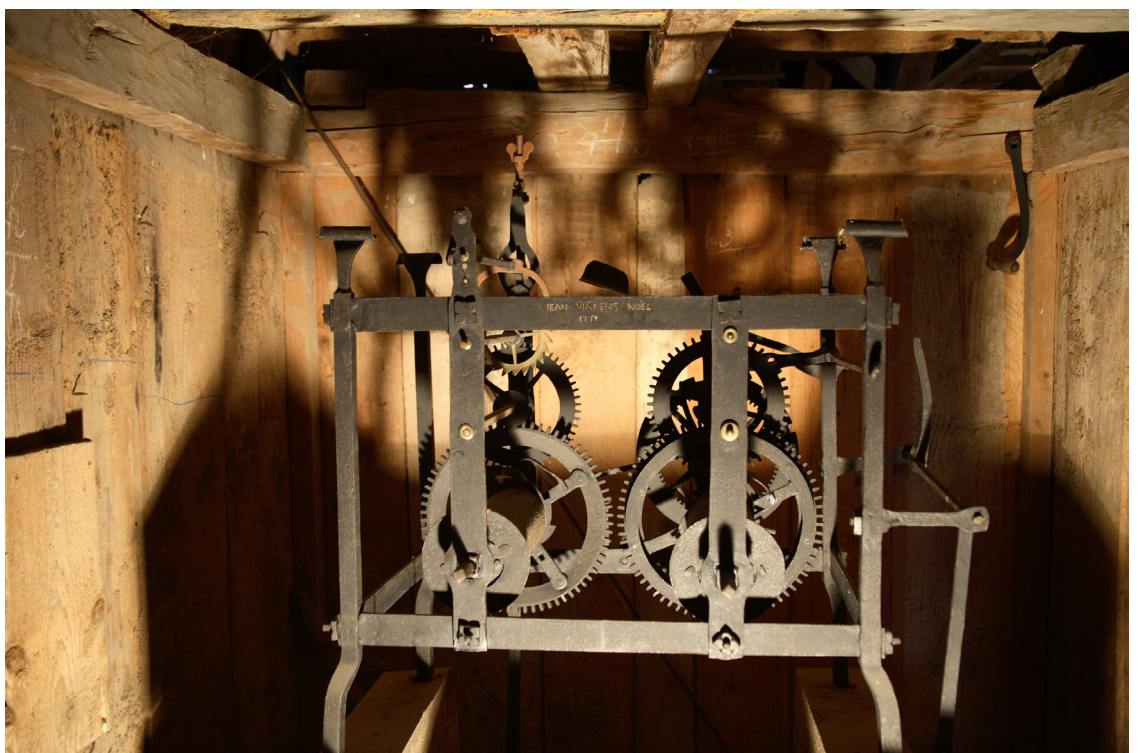
« Charles Stettler 21 mars 1902 »

La dernière fois que vous avez visité le château, vous n'avez pourtant pas vu le cadran de l'horloge. C'est que ce dernier se trouve hors des regards, au-dessus de la couverture qui abrite la cour intérieure. Dans quelques années, cette couverture sera à nouveau transparente et chacun pourra alors voir ce cadran.

D'autres photos de l'horloge sont visibles à la page
www.swisscastles.ch/Vaud/Oron/ormusiplafond.html







COMPTES 2006 de l'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHÂTEAU D'ORON

Bilan au 31 décembre 2006

48

1. Actif

10.	Compte de chèques postaux	65'057.20
11.	Caisse	440.35
130.	BCV 273.12.85	267'276.60
132.	Raiffeisen	61'510.95
135.	Compte épargne 914.04.60	24'722.00
190.	Matériel d'exploitation	1.00
191.	Immeubles et terrains	1'400'000.00
192.	Musée, tableaux, mobilier	372'500.00
193.	Bibliothèque	600'000.00

2. Passif

25.	Réserve animation	43'220.45
26.	Réserve pour travaux	238'711.70
27.	Réserve pour couverture intérieure	85'675.00
28.	Fondation	61'510.95
	Capital	2'362'390.00
Totaux :	2'791'508.10
		2'791'508.10

Compte de pertes et profits au 31 déc 2006

3. Le Comité

350.	Frais du Comité	1'213.40
351.	Salaire des secrétaires	64'587.50
354.	Frais de bureau	8'503.55
*	Total :	74'304.45

4. Finances

400.	Revenu du capital	86.09
450.	Frais de ccp	536.70
451.	Intérêts et frais bancaires.	31.56
*	Total :	568.26
		86.09

49	5. Bâtiment		
	500. Revenus des locations	111'156.65	
	501. Couverts	48'411.85	
	503. Location de l'appartement.....	10'800.00	
	505. TVA	14'935.90	
	506. Café	570.25	
	550. Salaire du gardien	44'603.45	
	551. Salaire des aides et remplaçants	2'159.90	
	552. Assurances sociales	22'699.30	
	554. Assurances incendie et RC	8'193.80	
	556. Produits de nettoyage	7'434.75	
	557. Electricité, bois, mazout	24'782.50	
	558. Téléphones du château	3'526.25	
	559. Matériel de jardin, fleurs	450.65	
	560. Achat d'eau et taxes épuration	3'714.55	
	561. Fausses alarmes	350.00	
	562. Blanchisserie		3'317.25
	565. Achat de matériel	5'723.80	
	570. Impôt préalable.....	11'802.08	
	571. Impôt payé.....	993.00	
	* Total :.....	137'004.28	188'621.65
	6. Travaux		
	Travaux historiques		
	600 Subsidés cantonaux	13'000.00	
	601 Subsidés fédéraux.....	0.00	
	602 Sponsors *	175'000.00	
	654. Attribution aux réserves	142'115.65	
	650. Restaurations historiques.....	45'884.35	
	Sous-total.....	188'000.00	188'000.00

Travaux entretien ordinaires		50
651. Travaux d'entretien et réparations.....	44'707.15	
652. Entretien matériel d'exploitation.....	1'105.45	
653. Entretien système alarme	8'448.30	
* Sous total:	54'260.90	
7. Musée		
700. Recettes visiteurs	9'121.75	
701. Ventes de souvenirs	3'859.95	
704. Mariages civils	8'044.70	
750. Salaires des guides	7'471.35	
751. Bibliothèque: entretien	0.00	
754. Achat de matériel	0.00	
755. Publicité	4'451.75	
756. Achat de souvenirs	1'191.50	
* Total :.....	13'114.60	21'026.40
8. L'Association		
800. Cotisations des membres	36'175.00	
801. Dons reçus **	44'721.50	
802. Tombola Assemblée générale	3'000.00	
803. Recettes publicitaires (bulletin).....	4'228.55	
805. Animation: recettes	1'900.00	
808. Recettes Meutres et Mytères	24'626.00	
850. Assemblée générale	1'613.10	
851. Imprimés, bulletin	4'331.40	
852. Cotisations à d'autres associations	1'288.85	
858. Dépenses Meutres et Mystères	1'588.00	
860. Animation	400.05	
* Total :.....	9'221.40	114'651.05
Totaux.....	476'473.89	512'385.19
Excédent de revenus pour 2006		35'911.30

* don de la Loterie Romande 175'000.-

** don de la Fondation Casino Barrière Montreux 25'000.- ;
legs de Georges Durussel 5'000.-

BUDGET 2007 de l'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHÂTEAU D'ORON

51	3. Le Comité		
	350. Frais du Comité	1'00.00	
	351. Salaire des secrétaires	60'000.00	
	354. Frais de bureau	8'000.00	
	* Total :	69'000.00	
	4. Finances		
	400. Revenu du capital		100.00
	450. Frais de ccp	800.00	
	451. Intérêts et frais bancaires.	100.00	
	* Total :	900.00	100.00
	5. Bâtiment		
	500. Revenus des locations		120'000.00
	501. Couverts		60'000.00
	503. Location de l'appartement.....		10'800.00
	505. TVA		16'000.00
	506. Café	600.00	
	550. Salaire du gardien	62'000.00	
	551. Salaire des aides et remplaçants	3'000.00	
	552. Assurances sociales	24'000.00	
	554. Assurances incendie et RC	9'000.00	
	556. Produits de nettoyage	7'000.00	
	557. Electricité, bois, mazout	25'000.00	
	558. Téléphones du château	3'500.00	
	559. Matériel de jardin, fleurs	1'000.00	
	560. Achat d'eau et taxes épuration	3'700.00	
	562. Blanchisserie		2000
	565. Achat de matériel	10'000.00	
	570. Impôt préalable.....	14'000.00	
	571. Impôt payé.....	2'000.00	
	* Total :.....	164'800.00	208'800.00
	6. Travaux		
	Travaux historiques		
	602. Sponsors ***		215'000.00
	603. Reprise des réserves		275'000.00
	650. Restaurations historiques.....	490'000.00	
	Sous-total travaux historiques	490'000.00	490'000.00

	Travaux entretien ordinaires		
651.	Travaux d'entretien et réparations.....	15'000.00	
652.	Entretien matériel d'exploitation.....	3'000.00	
653.	Entretien système alarme	17'000.00	
*	Sous-total travaux entretien ordinaires.....	35'000.00	
7.	Musée		
700.	Recettes visiteurs		8'000.00
701.	Ventes de souvenirs		1'000.00
704.	Mariages civils		8'000.00
750.	Salaires des guides	6'000.00	
755.	Publicité	6'000.00	
*	Total :.....	12'000.00	17'000.00
8.	L'Association		
800.	Cotisations des membres		36'000.00
801.	Dons reçus		3'000.00
802.	Tombola Assemblée générale.....		3'000.00
803.	Recettes publicitaires (bulletin).....		5'000.00
808.	Meutres et Mystères		23'000.00
850.	Assemblée générale	2'000.00	
851.	Imprimés, bulletin	5'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations.....	1'200.00	
*	Total :.....	8'200.00	70'000.00
	Totaux.....	779'900.00	785'900.00
	Résultat de l'exercice 2007	6'000.00	

*** don de la Loterie Romande 215'000.-

LISTE DES MEMBRES

au 31.12.2006

53 Membres d'honneur

JUNOD Raymond, Cugy
LOCHER Margrit, Oron-le-Châtel
ROSSIER Elisa, Châtillens

Membres à vie

ACS Section Berne, Berne
ALT-CORBOZ Jeanne, Lausanne
Association des Intérêts de Lausanne, Lausanne
AUBERSON Laurent, Moudon
Automobile Club de Suisse, sct. VD, Lausanne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie, Oron-le-Châtel
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Les Diablerets
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BERGOMETTI Elisabeth, Maracon
BERNARD Pierre, Moudon
BEROUD Jean-François, Ecoteaux
BESSON-MARTINET Sophie, Moudon
BEZ Séverin, Lausanne
BLOCH-DIENER Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY André et Marguerite, Oron-la-Ville
BOUDRY François, Lausanne
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie, Ecoteaux
BOUDRY Monique, Lutry
BOURQUIN Christian, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Nelly, Lausanne

BOURQUIN Pierre, Oron-le-Châtel
BOURQUIN Vincent, Oron-le-Châtel
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth, Vevey
CAMPICHE Olivier, Oron-la-Ville
CAMPONOVO Roger, Kallnach
CHAPPUIS Simon, Carrouge
CHARRIERE Bernard et Anne-Marie, St-Martin
CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-Ville
CORDA Cristiano, Les Tavernes
CURRAT Charly, Oron-la-Ville
CUSIN Philippe et Daisy, Miex
De BLAIREVILLE Pierre-André, Châtillens
De MEYER Jérôme et Catherine, Villars-sur-Ollon
DELMONICO Jean et Christiane, Berne
DENERVAUD Charles, Lutry
DESGRAZ Antoinette, Puidoux
DESMEULES Ami et Raymonde, Carrouge
DONCHE GAY Sophie, Lausanne
DRESCO Jean-Pierre, Lausanne
DUTOIT Patrick, Romont
EMERY Maurice, Les Cullayes
ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
ETTER Jean-Louis, Le Paquier
FALQUET TSCHANNEN Fabienne, Vuibroye
FAVRE Christian et Juliette, Meyrin
FAVRE Jean-Pierre, Ecublens
Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St Prex
FELBER Jean-Pierre, Lausanne
FERNEX Ellen, Villefranche/mer (F)
FREI Alfred, Clarens-Montreux
GABELLA Humbert, Eclépens

GAVILLET Berthe et Léa, Pully
 GETAZ ROMANG SA, Vevey
 GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-Ville
 GOLAY Louis, Morges
 GONUS Philippe et Nadia, Chesalles-sur-Oron
 GOUMAZ Philippe, Sédeilles
 GREMAUD Paul, Chapelle-sur-Oron
 HENZER Willy, Vulliens
 HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
 HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny-sur-Lausanne
 IMPRIMERIE VAUDOISE, Lausanne
 JANSA-CORBOZ Milos, Landover Hills (Maryland 20784) USA
 JEKER Werner, Châtillens
 JOTTERAND Olivier , Bussigny-p-Lausanne
 KELLER Pierre, St-Saphorin-Lavaux
 KIMMEIER Silvia, Lausanne
 KLEIN Sylviane, Oron-la-Ville
 KNUCHEL Marie-Lise, Mézières
 KOLECEK Ivan, Lausanne
 KRAUS Daniel et Marie, Berne
 KRIEG Catherine, Lausanne
 KRIEG Madeleine, Lausanne
 KYBURZ Jean, Pully
 LEHNER René-Pierre, GRANDGUILLOT Anne, Montreux
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LEVY Lucien, Lausanne
 LOCHER André, Oron-le-Châtel
 LOCHER Georges et Christine, Oron-le-Châtel
 MAENDLY Madeleine, Châtillens
 MAENDLY Serge, Châtillens
 MAIBACH-MARTINET Aude, Oron-la-Ville
 MARTIN-CORBAZ Michel et Monique, Savigny
 MARTINET Christophe, Lausanne
 MARTINET Françoise, Savigny
 MARTINET Jacques, Savigny
 MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
 MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-Ville
 MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
 MATTHEY Bernard et Monique, Vuibroye
 MAYOR Samuel, Mies
 MEUWLY Marcel, Pully
 MICHON Francis, Epalinges
 MONNEY Cécile, Romont
 MORANDI Renato, Pully
 MORGAN-EVANS Catherine, Pully
 MÜLLER Birgit, Unterägeri
 MULLER DE MOROGUES Michel, Ecublens
 NAEF Ferdinand et Regula, Seewen
 NARBEL-BLANCHOUX Marcel et Lucie, Prangins
 OTERO César, Auboranges
 PACHE-REGAMEY Henriette, Epalinges
 PASCHE François et Janine, Prilly
 PASCHE Georges, Lonay
 PASCHE Simone, Oron-la-Ville
 PASTORE André, Lausanne
 PELLET François, Pully
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PFISTER Samuel, Oron-la-Ville
 PIAGET Jean-Louis, Genève
 PICHARD-MULLER Vreni, Oron-la-Ville
 PLOMB Henri, Lausanne
 RAPIN Eric, Payerne
 RAPIN Renée, Corcelles-près-Payerne
 RICHARD Danielle, Oron-le-Châtel
 ROCH Jean-Claude, Pully
 ROGENMOSER Josef, Chur

55 ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
ROSSI-LOCCA Gianna-Ada, Savigny
ROUGE Henri et Carla, Romanel-sur-Lausanne
ROY Lysianne, St-Prex
SAUER Alain et Monique, Chavannes-Re-nens
SAVARY Jean-Pierre, Ropraz
SAVARY Mariette, Ropraz
SCHOLER Kurt, Yverdon
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
Société d'art public, La Tour-de-Peilz
SONNAY Olivier, Ecoteaux
STEIMER Olivier, Epalinges
STREIT Paul, Genève
STUDER Ulrich, Lausanne
TARDY Raymond, St Prex
THOMMEN Hans Franz, Semsales
VALLOTTON Paul, Lausanne
VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
VIDOUDEZ Michel et Renée, Blonay
VIRNOT-CURRAT Sylviane, Ecublens
VOLLMY Bernard, Oron-la-Ville
WARIDEL Brigitte, Lausanne
WEBER Pierre, Malagny
WENGER René, Bâle
WIEHR Jean-Jacques, Monthey
WILLE Jurg, Meilen
WOLLHEIM Anne-Marie, Vessy
ZANGGER C. et J.-Cl., Essertes

Membres individuels

ABT Jean et Emmanuelle, Boussens
ADDOR Anne-Lise, Pully
AESCHLIMANN Jean-Luc et Marlène, Apples
AGUET Pierre, Vevey
AMSLER Christophe, Aubonne
AMY Didier, Bottens
ANDREY Thérèse, Palézieux
ARLETTAZ Myriam et BUERGI Jean-Claude, Donneloye
AUBERT Yvan et Lucia, Carrouge
BADAN René et May, Ecoteaux
BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
BAENZIGER Raymond, Bernex
BARANOWSKY Hélène et Hjalmar, Oron-le-Châtel
BARDE-PONCET Hubert, Le Mont-sur-Lausanne
BARRAUD Gérard et Georgette, Palézieux-Gare
BAUD Philippe, Corcelles-le-Jorat
BAUER Rudolph, Spiez
BAUMANN Robert, Genève
BAUMGARTNER Max, Herrenschan-den
BAYARD Martine, Lutry
BEDA Claude et Claire-Lise, Auboranges
BEGUIN Georges, Lausanne
BERDOZ Eric, Savigny
BERLINI Giuseppe, Lausanne
BERTHOUD Jean-Paul et Françoise, Préverenges
BERTIN Violette, Echandens
BESSIRE Edith, Corseaux
BICHORSK Pierre et Ghyslaine, Epalinges
BIELER Philippe et MAYOR Simone, Maracon

BINGGELI Robert, Oron-la-Ville	CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly	56
BLANC Yvette, Lutry	CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes	
BLANCHOU Bernard, Pully	CHARLET Gérald et Raymonde, Corcel-	
BLANDINI Pascal et Claudia, Moudon	les-le-Jorat	
BLEUL Laurent , St-Légier	CHASTELLAIN Jean Jacques, Ropraz	
BOLOMEY Pierre, Lausanne	CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel	
BONAERT Axel, Hastière (B)	CHAUVET Philippe et Nelsy, Bussigny-	
BONNY Claire, Oron-le-Châtel	près-Lausanne	
BORNAND Roger et Ruth, Crissier	CHAVAN Frédéric et Germaine, Lutry	
BORY Madeleine, Carrouge	CHENEVARD Bertrand, Le Mont-sur-	
BOSSY Arnold et Lise, Oron-la-Ville	Lausanne	
BOULANGER Mousse, Mézières	CHEVALLEY Andrée, Puidoux	
BOUQUET Alain, Chexbres	CHEVALLEY Philippe, Oron-le-Châtel	
BOURGEOIS Nelly, Lausanne	CHEVALLEY Raymonde , Lausanne	
BOVET Isabelle, Avully	CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville	
BOVY Michel, Oron-la-Ville	CHOLLET Alain, Le Daley	
BREGUET Simone, Prilly	CHRISTINAT Michel et Lilian, Renens	
BUDRY Christian et Francisca, Chesalles-	CHRISTINAT Steeve et Francine, Atta-	
sur-Oron	lens	
BULA Alexandre, Thierrens	CIOTTO-FLEURY Béatrice, Oron-la-Vil-	
BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges	le	
BURGEN Nadine et Philippe, Hünenberg	CIUREA Mihai et Emmanuelle, Berne	
BURGY Raymonde, Lausanne	COCHAND Pierrick et Suzy, Forel	
BUTTNER Silvia, Ecublens	COLLENBERG Marion, Sargans	
BUTTY Claude et Marie-Jeanne, Ursy	CONOD Amélie, Oron-la-Ville	
CAMPANA-PORTMANN Alexandre et	CORBOZ Gérald et Marianne, Mézières	
Evelyne, Palézieux-Village	CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel	
CARDINAUX Charly et Christiane, Che-	CORBOZ Noëlle, Genève	
salles-sur-Oron	CORBOZ Paul, Lausanne	
CAVIN Gilbert et Edith, Carrouge	CORBOZ Philippe, Zürich	
CAVIN Jean-Paul et Christianne, Peney-	CORNAZ Elisabeth, Chesalles-sur-Oron	
le-Jorat	COTTET Philippe et Nicole, Vernand	
CAVIN Jean-Pierre, Mézières	CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz	
CAVIN Roland, Lausanne	CUGNET Daniella, Bursins	
CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-	CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-	
Ville	Ville	
CHAMOT Jacques, Palézieux-Village	DA COSTA José Carlos et Francine, Por-	
CHAPPUIS Anne, Meyrin	sel	
CHAPPUIS Jean-François, Moudon	DAPPLES Roland et Isabelle, Ecoteaux	
CHAPPUIS Yves, Vucherens	de MEURON Thérèse, Lausanne	

- 57 De RAEMY Daniel, Yverdon-les-Bains
DE REGIBUS Olivier, Montreux
de REYNOLD Nicolas, La Neuveville
De SCHOULEPNIKOFF Chantal, Prangins
DECOMBAZ Jacques, St-Légier
DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane, Ferlens
DEGEN Rolf et Christa, Dübendorf
DELALOYE René, Lutry
DELESSERT André, Ferlens
DELISLE Charles-Henri et VERNIER Christine, Mézières
DELMONICO Otto c/o Jean Delmonico, Berne
DELMONICO Renée, Oron-la-Ville
DELORME Michel et Myriam, Morges
DEMIERRE Pierre, Oron-la-Ville
DEMONT Christophe et Corinne, Sullens
DEPEURSINGE Yves et Béatrice, Servion
DESTRAZ Cécile, Lausanne
DETRAZ Jean-Daniel, Lutry
DEVINS Guy et Françoise, Oron-le-Châtel
DIBLITZ Markus, Le Mont-Pèlerin
DISERENS François, Semsales
DONZE André, Prévèrenge
DORTHE Michel et Anne, Oron-le-Châtel
DOYEN François, artisan cuisinier, Martigny
DUBOIS Jacques, Troinex
DUCRET Pierre-Alain et Josette, Les Thioleyres
DUFÉY TLILI Hamadi et Lisiane, Monty
DUFLON Isabelle, Belmont
DUMONT Hervé et Jacqueline, Pully
DUPONT Michel, Blonay
DUPRAZ Daniel, Ecublens
DYENS Roselyne et Roger, Essertes s/Oron
EMERY Eliane, Lausanne
EMONET Françoise, Chesalles-sur-Oron
EPERON Jean, Prilly
EPERON Simone, Oron-le-Châtel
ESTOPPEY Jean-Paul et Josette, Mézières
FALQUET Jean-Pierre et Jeanne, Oron-la-Ville
FARDEL Alfred-Edouard, Lausanne
FAURE Michel, Chexbres
FAVEZ Jean-Pierre, Lausanne
FAVRE Charles, Echallens
FAVRE Jules, Pont (Veveyse)
FAVRE Philippe, Châtel-St-Denis
FAVRE Robert, Morges
FELIX-PASCHE Michel, Gland
FERRINI Jean-Paul, Epalinges
FONTANNAZ Monique, Moudon
FORNEROD Ernest, Corseaux
FREIBURGHHAUS Victor, Renens
FREYMOND Annie et Gilbert, Neyruz-sur-Moudon
FRITSCHÉ Gérauld, Montreux
FROELICHER Rudolf et Jovita, Corseaux
GAENG Bruno, Montreux
GAIDE Olivier et Emmanuelle, Genève
GANDER FREI Anne et Roland, Corcelles-le-Jorat
GARGASSON-SAVARY Claudine, Oron-la-Ville
GASSOUMA-MATTHEY Abdelaziz et Anne-Françoise, Lausanne
GAUS Christian et Claudine, Servion
GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-le-Jorat
GAVILLET Jacqueline, Peney-Le-Jorat
GAVILLET Pierre, Vers-chez-Perrin
GEORGE Odette, Neuchâtel

GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Kurt, Payerne
 GERBEX Jean et Janine, Lausanne
 GIGON Véronique, Lutry
 GILGIEN Willy et Pascale, Palézieux-Village
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, Mézières
 GISCLON Christiane, Epalinges
 GLOOR Claudine, Lausanne
 GLOOR Germaine, Mézières
 GOLAY Michel et Michèle, Forel
 GOLAY-TROGER Roger et Christiane, Les Monts-de-Pully
 GONUS Pierre-André et Marie-Laurette, Chesalles-sur-Oron
 GRABER Renée, Lausanne
 GRANDCHAMP Patrick, Lausanne
 GREMAUD Claude, Chapelle (Glâne)
 GREMAUD Jean-Paul, Oron-le-Châtel
 GRIN Bernard C., Lausanne
 GUIGNET François et Murielle, Servion
 HAEFLIGER Urs, Kuesnacht
 HAEMMERLI Françoise, Mollie-Margot
 HAFFTER Christophe et Anne-Marie, Carrouge VD
 HARTMANN Sylvia, Maracon
 HENZI-TESAURY Pascal et Fabienne, Oron-la-Ville
 HEUSCH François et Laurence, Bussigny-sur-Oron
 HOLDENER Bernard et MARQUART Isabelle, Cronay
 IMGRUET Marc et Carmela, Prilly
 INDERMUHLE Jean-Paul, St-Légier
 INDERMUHLE Ulrich, Genolier
 ISOZ Catherine, Bulle
 JACCARD Johann et Miriam, Mézières
 JACCARD Monique, Corcelles le Jorat
 JAEGGI Marguerite, Oron-la-Ville

JAN Gloria, Lutry
 JAQUET-BER Christiane-Paulette, Lausanne
 JAQUIER MONACHON Madeleine, La Tour-de-Peilz
 JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
 JATON Jean-Claude, Yverdon-les-Bains
 JAUNIN Gertrud et Patrick, Oron-le-Châtel
 JORDAN André et Sylvie, Carrouge
 JORDAN Jacques et Hajer, Carrouge
 JOSEPH Josée, Lausanne
 JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Puidoux
 JUNOD Marianne, Chesalles-sur-Oron
 KIRKER Hermine, La Tour de Peilz
 KISSLING Jacques, Oron-la-Ville
 KISSLING Marie-Claude et Jean-Luc, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-Michel et Liliane, Oron-la-Ville
 KLAY Michaël et Catherine, Oron-la-Ville
 KOEB Xavier, Maracon
 KOHLER Alexandre et Yolande, Pully
 KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles-sur-Oron
 KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-Ville
 KRAYENBUEHL Christopher et Yolande, Carrouge
 KRAYENBUHL Eve, Carrouge
 KUNZ Jocelyne, Lucens
 KUONEN Fredy et Jeanne, Ecoteaux
 LAGES José et Tamara, Servion
 LARDROT André et Brigitte, Servion
 LAURENT Max, Chernex
 Lê Dùc Hiêp, Clarens
 LENDVAY-WIDMER Béatrice, Lausanne

- 59 LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
 LEUBA Mariette, Chexbres
 LEUBA Patrice et Christine, Savigny
 LEVI Bernard, Lutry
 LIARD Marie-José, Lausanne
 LINDER Dorette, Châtelaine
 LOCHER Théo, Oron-le-Châtel
 LONGCHAMP Jacques et Christine, Morges
 LUGINBUEHL Georges, Lausanne
 LUGRIN Arlette, Eclépens
 LUTZ-DAHLMANN Eckart Conrad, Fribourg
 MACK Alain et Claire-Lise, Mézières
 MACK David, Mézières
 MAENDLY Liliane, Chesalles-sur-Oron
 MAGNENAT FERGUSON Janine, Les Cullayes
 MAIER Eva, Curtilles
 MAIRE-ARNI Jean-Claude et Jacqueline, Gland
 MARGOT Maurice, Vevey
 MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne, Lausanne
 MARQUIS Eliane et Roland, Lausanne
 MARQUIS François et Anne-Françoise, Oron-le-Châtel
 MARTIN Eric et Nicole, Oron-la-Ville
 MARTIN Jean-François, Montpreveyres
 MARTIN Louis-Daniel et Myriam, Etoy
 MARTIN René et Myrielle, Froideville
 MARTINET René, Oron-la-Ville
 MARTINET Robert et E., Oron-la-Ville
 MARTINHO Victor et Corinne, Monthey
 MARTINS Paula, Fully
 MASSARD Pierre-André et Claudine, Châtillens
 MASSET Aimée, Genève
 MASSON André, Vevey
 MASSONNET Marcel et Eliane, La Con-
 version
 MATERNINI Guido, Lausanne
 MATHYS Heinz-W. et Georgette, Oron-la-Ville
 MATTHEY Jean-Claude et Rachel, Zürich
 MAURER Daniel et Jacqueline, Lausanne
 MAURER Jean-Pierre et Rachel, Les Cullayes
 MAYOR Dominique, Cugy
 MAYOR Gaston, Chêne-Bougeries
 MAYOR Irène, Morges
 MEILLE Roland, Grand-Lancy
 MELLINA Frédéric, Pully
 MESOT Jean-Marie et Véréne, Oron-la-Ville
 METRAUX Paul, Corsier-sur-Vevey
 METTRAUX Eloi et Denise, Servion
 MEYER Jean-Paul et Marie-Jo, Noës
 MICHEL Christian, Corcelles p/Payerne
 MICHEL Eric et Anne-Michèle, Chardonne
 MICHEL Jacques et Françoise, La Verrierie
 MODOUX Philippe et Michèle, Oron-la-Ville
 MOLLARD Bernard, Fribourg
 MOLLEYRES Janine, Ecoteaux
 MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
 MONNARD Serge et Helena, Palézieux-Village
 MONNEY Christophe, Lausanne
 MORET Isabelle, Montet
 MOSIMANN Oscar et Elisabeth, Olon
 MOUNOUD Willy, Le Mont-sur-Lausanne
 MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
 MUERI Esther, Wettingen
 NARBEL Jean-Marc, Pully
 NAUER Jean-Marc, Palézieux-Gare
 NERI Ralph et Aude, Echichens

NICOLLIER Jean et Baya, La Tour-de-Peilz
 NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-Ville
 NIKLAUS Vincent et Catherine, Lausanne
 NOBS Alexandre et Patricia, Belmont-sur-Lausanne
 NYDEGGER-SCHMID Werner et Marlise, Ins
 ORAN Marc, Servion
 PACHE Germaine Françoise, Grand Lancy
 PAGANI Romano et Clara, Semsales
 PAHUD Pierre-Alain, Henniez
 PARIETTI Georgette, Ecoteaux
 PASCHE Frédéric et Jacqueline, Lausanne
 PASCHE Jean-Daniel et Jacqueline, Ollon
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne
 PASCHE Jean-Pierre, Le Mont-sur-Lausanne
 PASCHE Xavier, Lausanne
 PASCHOUD Olivier et Catherine, Pully
 PELICHET Ursula-May, Aclens
 PELLISSIER Esther, Châtillens
 PENESCU Vladimir et Oana, Pully
 PERRET Vincent, Le Mont-sur-Lausanne
 PERROCHON Georges, Lausanne
 PERROTTET Charles, Vulliens
 PERROUD Lucienne, Forel
 PETER Werner et Joya, Lucerne
 PETTER Gabrielle, Ollon
 PETTER Josiane, Oron-le-Châtel
 PEYTREGNET Elise, Lausanne
 PEYTRIGNET Michel, Zürich
 PFYFFER Gérard, Ecoteaux
 PIANTINO Pierre et Fabienne, Fribourg
 PICTET Robert, Lausanne
 PIGUET André et Simone, Montpreveyres
 PILLOUD Alexandre, Châtel St Denis
 PIOT Jean-Claude, Bournens
 PITTET Didier et Odile, Maracon
 PLANCHE Gérard, St-Germain en Laye France
 PLANCHEREL Jean-Marie, Chardonne
 PLANCHEREL Pierre et Marlyse, Dommartin
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maracon
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières
 RAMSEYER André et Trudi, Chesalles-sur-Oron
 RAMUZ Olivier, Ropraz
 RANZONI Fiorenza, Cadenazzo
 RANZONI Sandro, Lausanne
 REBETEZ Christophe, Oron-la-Ville
 REBETEZ René et Charlotte, Oron-la-Ville
 RECORDON Pierre-Philippe, L'Auberson
 REDGWELL Robert et Monica, Savigny
 REGAMEY Reynold et Micheline, Mollie-Margot
 RICHARD Alain, Oron-le-Châtel
 RICHARD Claude et Yannick, Blonay
 RITTENER Albert et Eliane, Vucherens
 ROBATEL Alexandre et de CASTRO Tony, Corcelles-près-Payerne
 ROCH Gabriel, Ropraz
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville
 ROD Michel et Marianne, Prilly
 ROESSINGER Philippe, Lausanne
 ROGIVUE Anne-Lise, Oron-la-Ville
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROHRBACH Thierry et Regula, Les Culayes
 ROLAND Jacques et Monique, Brenles
 ROUILLER Jean-Luc, Lausanne
 ROULIN Claude et Françoise, Oron-la-Ville
 ROY Hugues-Vincent, St-Légier
 RUBATTEL Jean-Paul et Nicole, Vuibroye

- 61 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUCH Daniel et Corinne, Corcelles-le-Jorat
 RUCHAT Andrée, Oron-le-Châtel
 RÜFENACHT Paul, Soleure
 RUTTIMANN Colette, Oron-la-Ville
 RUTTIMANN Marceline, Lausanne
 SANDOZ Marilyn, Lausanne
 SAVARY Bernard et Rosemarie, Oron-le-Châtel
 SAX Jean-Pierre et Renata, Oron-le-Châtel
 SCHAFER Anne-Marie, St-Saphorin
 SCHELLER Jacqueline et Markus, Zuzgen
 SCHEUCHZER Jacques, Lutry
 SCHILLING Margrit, Pully
 SCHOLER Raymond et Suzanne, Lausanne
 SCHREIBER Adam et Monique, Küssnacht
 SCHWAAB Jean Jacques, Riex
 SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Féchy
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEREX Ghislaine, Oron-le-Châtel
 SONNAY André et Isabelle, Saint-Légier
 SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 SONNAY Gilbert et Huguette, Mézières
 SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux
 SPAETH Christian, St-Prex
 SPAETH Lucienne, Yverdon-les-Bains
 STAMPFLI Tony, Torgon
 STAUFFER J.-D. et A.-M., Clarens
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les Thioleyres
 STOECKLI Cédric et Sandrine, Oron-la-Ville
 STUBY Paul et Eliane, Ecoteaux
 TESAURY Pierre-Etienne, Oron-la-Ville
 THEVENAZ Suzanne, Rolle
 THEVENAZ Yvan, Eschiens/Ecublens FR
 THIEBAUD Olivier, Chexbres
 TORTI Georges et Sandra, Marsens
 TRALLERO Nathalie, Oron-le-Châtel
 TRALLERO Pascal, Oron-le-Châtel
 TREBOUX Marc et Liliane, Neuchâtel
 UFFER Sylvie, Lausanne
 VAISSBAND Christophe, Lausanne
 VAISSBAND Marie-Lyse, Oron-la-Ville
 VALLOTTON Pierre et Sabine, Remaufens
 VANNOTTI Françoise, Sion
 VARE Lucas et Stéphanie, Cugy
 VAUCHER Bernard et Anne, Forel
 VAUDROZ Géraldine, Oron-la-Ville
 VEYA Pierre, Châtillens
 VIREDAZ Michel, Lausanne
 VIRET Daniel et Micheline, Maraçon
 VOELLMY J.-Daniel et Claire-Lyne, Biolley-Magnoux
 VOELLMY Madeleine, Oron-la-Ville
 VOLAND Philippe, Auboranges
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Vincent, Lausanne
 Von der MUEHLL Béatrice, Cully
 VONLANTHEN Jörg, Avry-sur-Matran
 VONLANTHEN René et Anita, Promansens
 VOUILLAMOZ Jean-Bernard et Arlette, Oron-la-Ville
 WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle
 WALDBURGER Heinz et Doris, Maraçon
 WARIDEL Marc-Henri et Antoinette, Chesalles-sur-Oron
 WARIDEL Philippe, Prilly
 WENDT Frédéric, Lausanne
 WENGER Patrice et Pierrette, La Tour-de-Peilz
 WERLY Francis et Denise, Lausanne

Collectifs

62

WIDER Roland et Yvonne, Châtel St Denis	Aéro-Formation, Lausanne-Blécherette
WIDMER Thérèse, Jouxten-Mézery	Aro, Oron-la-Ville
WUICHET Alexandre, Gimel	Banque Raiffeisen de Palézieux, Palézieux-Village
YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz	Bibliothèque Cantonale et Universitaire, Lausanne
ZAMBELLI Pierre-Yves et Pascale, Morges	Demierre et Deschenaux SA, Oron-la-Ville
ZURCHER Marc, Ecublens	Grisoni-Zaugg SA, Bulle
ZWEIFEL Max et Janine, Mézières VD	Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville
	Migros Vaud, Ecublens
	Nestlé SA, Vevey
	Retraites populaires, Lausanne
	Romande Energie SA, Morges
	Société Vaudoise d'Aide Sociale et Culturelle, Lausanne
	Syndicat général de la fonction publique, Lausanne
	Ville de Genève Bibliothèque d'art et d'archéologie, Genève

63 **Familles bernoises**

BIELER Martin et Alliette, Lavigny
de BUREN Pierre, Denens
De MULINEN Frédéric et Pascale,
La Tour-de-Peilz
de TSCHARNER Bénédicte et Corinne,
Genève
de TSCHARNER Marie-Salomé,
Prangins
THORMANN Ulrich et Nicole, Bôle
VON ERLACH Hans Ulrich, Lausanne
VON STEIGER Adrien, Belfaux
VON WATTENWYL Richard, Thun

Communes

Aran, Vilette
Bussigny-sur-Oron
Carrouge VD
Châtillens
Chesalles-sur-Oron
Chexbres
Corcelles-le-Jorat
Echallens
Ecoteaux
Essertes
Ferlens
Forel
Grandvaux
Jongny
Les Cullayes
Les Tavernes
Maracon
Mézières
Montpreveyres
Morges
Oron-la-Ville
Oron-le-Châtel
Palézieux-Village
Peney-Le-Jorat
Puidoux
Rivaz
Ropraz
Savigny
Servion
St-Saphorin
Vevey
Villars-le-Terroir
Vuibroye
Vulliens

STATUTS DE L'ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON (ACCO)

I. Raison sociale et but

64

Article 1er Raison sociale

Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» (ACCO), il existe une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil.

Article 2 Siège

Le siège de l'association est à Oron-le-Châtel.

Article 3 But

L'association, propriétaire du Château d'Oron, a pour but la conservation et la restauration du château et des objets mobiliers d'intérêt historique ou culturel qu'il contient.

Pour atteindre cet objectif, elle assure la promotion du château en veillant à son animation et à l'obtention des ressources nécessaires.

Article 4 Ressources

La réalisation de ce but est assurée par:

- a) les cotisations des membres
- b) les libéralités en espèces et en nature sollicitées ou spontanées
- c) les contributions et subsides d'autorités publiques
- d) les produits provenant des entrées, des visites ou des manifestations organisées au château.

II. Membres

Article 5 Membres

L'association se compose:

- de membres individuels
- de membres en couple
- de membres à vie
- de membres collectifs
- de communes membres
- de membres d'honneur

Article 6 Adhésion

- a) Peut devenir membre de l'association toute personne physique ou morale désireuse d'adhérer aux buts et aux statuts de l'association.
- b) La qualité de membre s'acquiert par une requête écrite adressée au comité de l'association.

65 Article 7 Cotisation

Les membres de l'association sont tenus de payer la cotisation annuelle fixée par l'assemblée générale. Le paiement d'une cotisation annuelle implique l'adhésion à l'association et à ses statuts.

Les membres individuels et les couples ont également la faculté d'adhérer en payant une cotisation unique, égale ou supérieure à vingt fois la cotisation annuelle. Ils deviennent ainsi membres à vie.

Les membres d'honneur sont dispensés de la cotisation annuelle.

Article 8 Démission ou radiation

La qualité de membre prend fin par la démission de l'association, la radiation, l'exclusion ou la mort. La démission doit être remise au Comité et les cotisations sont dues pour l'année en cours.

La radiation d'un membre intervient s'il ne paie pas sa cotisation après deux rappels. Le comité peut proposer à l'assemblée générale l'exclusion d'un membre si l'intérêt ou la respectabilité de l'association l'exige. Le comité est tenu d'entendre l'intéressé, la décision d'exclusion appartenant en dernier ressort à l'assemblée.

Article 9 Droits et obligations des membres

Les membres de l'association sont tenus de respecter les statuts, les décisions de l'assemblée générale et celles du Comité. Ils sont tenus de payer la cotisation annuelle.

Les membres disposent en outre des droits suivants:

- visiter gratuitement le château pendant les heures d'ouverture, sous la conduite du guide et sur présentation de la carte de membre
- voter à l'assemblée générale de l'association
- s'informer sur les affaires de l'association dans le cadre de l'assemblée générale.

III. Organes de l'association

Article 10 Organes

Les organes de l'association sont:

- a) l'assemblée générale
- b) le comité
- c) les vérificateurs aux comptes.

Article 11 Assemblée générale (AG)

L'assemblée générale des membres est le pouvoir suprême de l'association. Elle est convoquée par le Comité au moins une fois par an, dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice annuel.

Elle peut être en outre convoquée par le Comité si celui-ci l'estime nécessaire ou si 40 membres au moins en font la demande.

Article 12 Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale ordinaire ou extraordinaire est adressée à chaque membre à l'adresse indiquée par lui au Comité, au moins 15 jours avant la date fixée pour l'assemblée. Elle est accompagnée d'un ordre du jour.

Article 13 Affaires traitées par l'assemblée générale

L'assemblée générale a notamment les attributions suivantes:

- a) la nomination pour deux ans du président, des membres du Comité et des vérificateurs aux comptes
- b) la fixation des cotisations annuelles
- c) l'approbation des comptes et de la gestion
- d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de l'association
- e) les modifications statutaires
- f) la dissolution
- g) l'exclusion de membres pour justes motifs
- h) la nomination de membres d'honneur.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour, quel que soit le nombre des membres présents.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents.

En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.

Article 14 Propositions des membres

Les membres qui désirent voir un objet ou un point particulier porté à l'ordre du jour de l'assemblée générale doivent s'adresser par écrit au Comité, au moins dix jours avant l'assemblée générale.

Article 15 Le Comité

L'association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres, désignées pour deux ans par l'assemblée générale. Seules des personnes physiques peuvent appartenir au Comité.

Le Comité a notamment pour compétence de gérer les affaires de l'association et de représenter celle-ci. Il se prononce en outre sur l'admission des membres.

Le Comité peut déléguer l'exécution de certaines tâches courantes au bureau ou à des tiers.

Article 16 Bénévolat

Le Comité remplit sa tâche à titre bénévole, ses membres ne sont indemnisés que pour leurs frais, à l'exception du poste de secrétaire.

Article 17 Le bureau

Un bureau, composé du président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire (deux fonctions pouvant être assumées par une même personne), traite les affaires courantes. Le président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux et peuvent représenter et engager la société.

Article 18 Vérificateurs aux comptes

Les vérificateurs aux comptes sont élus, pour une période de deux ans, par l'assemblée générale parmi les membres. Ils sont au nombre de deux et sont assistés par deux suppléants.

IV. Dissolution

Article 19 Dissolution

La décision de dissolution est prise en assemblée générale, à la majorité des deux tiers des membres présents. En cas de liquidation, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

V. Divers

Article 20 L'association n'est tenue envers les tiers qu'à concurrence des biens qu'elle possède. Les membres n'assument aucun engagement personnel.

Article 21 Entrée en vigueur des statuts

Les présents statuts, adoptés en assemblée générale du 28 avril 1996, entrent en vigueur immédiatement et remplacent ceux du 21 avril 1985.

ASSEMBLEE GENERALE 2007

VENDREDI 27 AVRIL 2007

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au 68
château le **vendredi 27 avril 2007, à 19h15** dans la salle des Oron.

Avant l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association **dès 18h30**.

Le repas débutera à **20h15**, servi par l'un de nos traiteurs, M. Indermühle
(Events et Saveurs)

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du Comité
4. Rapport du trésorier
5. Rapport de la commission de vérification des comptes
6. Adoption des comptes 2006
7. Budget 2007
8. Election du Comité
9. Election du Président
10. Election des vérificateurs des comptes
11. Propositions individuelles et divers.

Nous prions les personnes qui souhaitent qu'on les conduise à Lausanne après le
repas, de s'annoncer au secrétariat. Nous leur trouverons une place pour le retour,
aucune correspondance avec les CFF n'étant possible.

MENU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2007
spécialement préparé par notre traiteur M. Indermühle

Vins blanc et rouges du Château

Eau Minérale, Jus d'Orange aux Kiwis
Tête de Moine, Pain aux Figs
Lard aux Epices de Premier
Mise en Bouche du Chef

Crème Légère à l'Oseille au Cumin

Terrine de Lapereau au Foie Gras
et sa Confiture d'Oignons

Magret de Canard au Vin Doux, Genièvre
Légumes du Marché à l'Huile d'Olive

Les Fromages Affinés

Carpaccio d'Ananas à la Coriandre Fraîche,
Granité aux Fruits Rouges

Café

Fr. 65.- (boissons et café non compris) par membre de l'Association et par personne accompagnante non membre (prix spécial Assemblée Générale)

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 15 avril 2007, à l'aide du bulletin de versement joint à ce bulletin.

COTISATION ANNUELLE

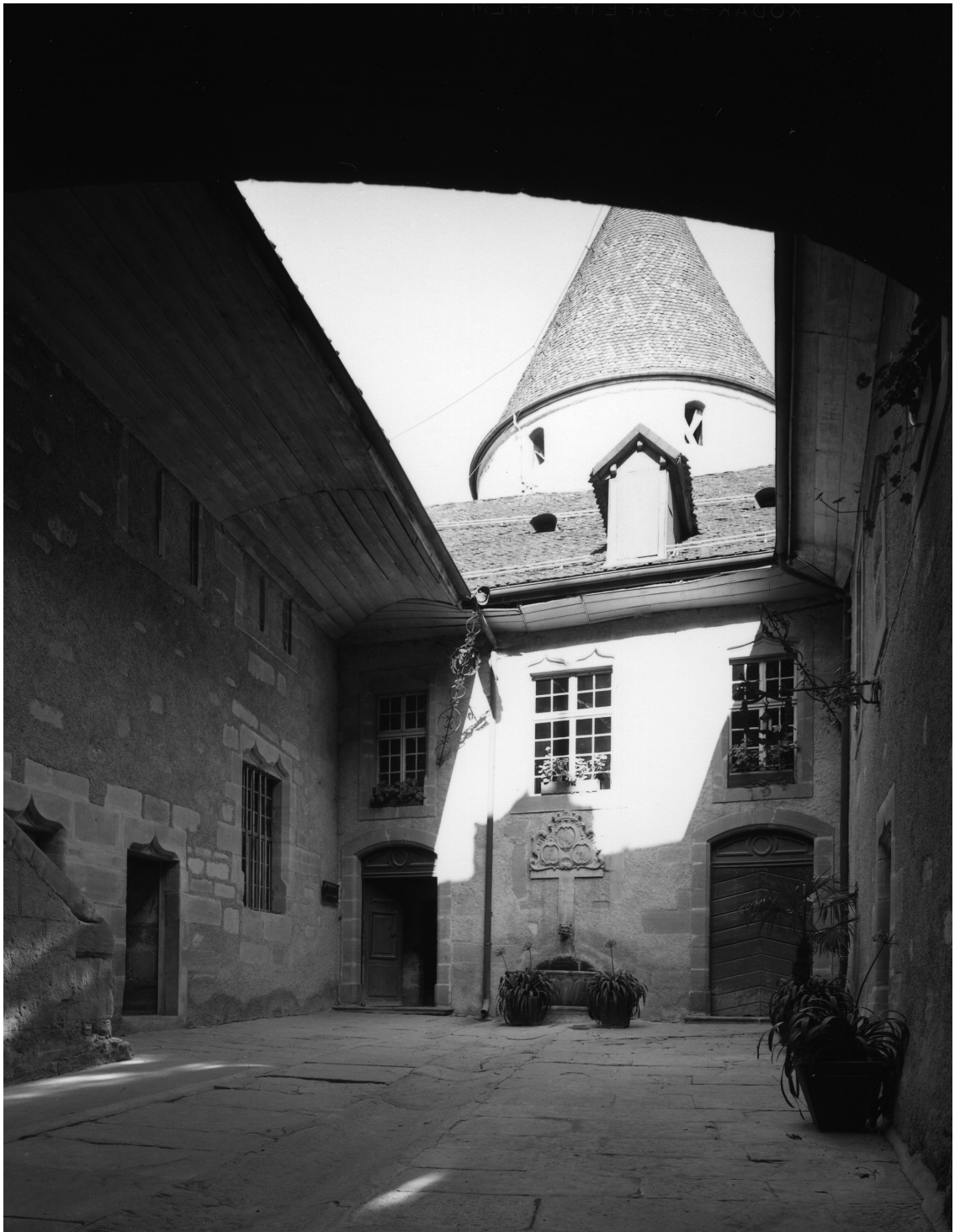
Comme d'habitude, vous recevez simultanément deux bulletins roses. Un pour le paiement de votre participation au repas de l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association. 70

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les deux!

Aidez-nous à économiser: l'office des chèques postaux facture Fr.1.50 pour chaque versement jusqu'à Fr. 50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit s'il est fait par virement postal ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des cotisations

o Membre individuel, cotisation annuelle	Fr. 40.-
o Couple, cotisation annuelle	Fr. 70.-
o Membre collectif, cotisation annuelle minimum	Fr. 300.-
o Membre à vie, cotisation unique	Fr. 800.-
o Membre à vie, couple, cotisation unique	Fr. 1400.-



Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.

Photographies de Jean-Claude Decorges. Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979

32 pages (Collection Trésors de mon pays, No 179). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :

1934-1984. Oron : Imprimerie Campiche, 1984. 63 pages illustrées Fr. 15.-

Vidéo:

«Le château d'Oron: reconstitution historique». Noir et blanc, muet de 1943 Fr. 35.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

page 9: Simon Eperon

page 24, 25: Marcel Sunier

autres pages et couverture: André Locher

Rédaction:

Comité de rédaction: Jean-Pierre Dresco, André Locher et Séverin Bez

Relecture: Simone Eperon, André Locher et Jean-Pierre Dresco

Concept et conseils graphiques: Werner Jeker

Mise en page, composition: Séverin Bez